

# LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Prix 5 cent

Série C, Vol V, Nos 45 et 46

Vendredis les 6 et 13 janvier 1961

Editeur: "Le Peuple Enr."

## M. L. O. Roy président de l'Union des Mun.

Le bureau directeur de l'Union des municipalités a élu samedi M. Louis O. Roy, maire



de Montmagny, au poste de président de cet organisme. M. Roy succède à M. Rodolphe Caouette, maire de Theford-

Mines, qui est décédé le 22 décembre. M. Armand Toupin, maire de Hull, est devenu 1er vice-président; M. Marcel Marrier, maire de Drummondville, remplace M. Toupin à la deuxième vice-présidence, tandis que M. Wilfrid Hamel, maire de Québec, accède à la troisième vice-présidence. Le bureau de direction a également désigné deux nouveaux directeurs, soit M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de la ville de Montréal et Me Roland Provencher, maire de Victoria-

ville. C'est la première fois qu'un maire de notre ville accède à un poste aussi élevé dans cet important organisme qu'est l'Union des Municipalités de la Province. Nous nous en réjouissons et nous offrons nos sincères félicitations à M. Louis O. Roy pour cette nomination dont l'honneur rejaiilli sur Montmagny.

### Montmagny rend hommage à M. Louis O. Roy



Une foule considérable de citoyens de Montmagny a accueilli, dimanche après-midi, Son Honneur le Maire M. Louis O. Roy et Mme Roy, à leur descente du train de Montréal. On venait en effet d'apprendre que M. Roy avait été élu président de l'Union des Municipalités de la Province de Québec et ses administrés voulaient lui rendre homma-

ge. Puis le groupe s'est rendu au Centre Civique où s'est déroulée une réunion à laquelle ont pris part de nombreux citoyens et d'importantes personnalités telles que l'Hon. Joseph Boulanger, C.L., le Dr Laurent Lizotte, M.P.P., divers représentants des mouvements sociaux, des syndicats ouvriers et des hommes d'affaires de notre ville. Des allocutions de

félicitations ont été prononcées par le Dr Lizotte, par l'Hon. Joseph Boulanger et plusieurs autres notables. M. Louis O. Roy a vivement remercié les organisateurs de cette réception et toute la population des marques d'amitié et de confiance qu'ils lui témoignaient. Me Yvon Mercier agissait comme maître de cérémonie.

(Photo Studio Michon).

### Plus de 200 chomeurs s'inscrivent aux cours

L'appel lancé par les journaux locaux pour des cours de formation professionnelle aux chômeurs des comtés de Montmagny et L'Islet a produit un effet inespéré puisque, en quelques jours, le bureau local de la Commission d'Assu-

rance-Chômage a été inondé de demandes.

Actuellement, plus de deux cents chômeurs se sont déjà inscrits pour ces cours qui seront donnés à l'École des Arts et Métiers de Montmagny en vertu d'une entente fédéral-provinciale. Les cours porteront sur de nombreuses matières, mécanique, menuiserie, électricité, soudure, etc.

Les chômeurs continueront à recevoir leurs prestations de chômage pendant les cours et, en plus, si nécessaire, ils recevront des indemnités de transport et de subsistance.

M. Adrien Boudreault, gérant du bureau de l'Assurance-Chômage de Montmagny, nous annonçait cette semaine que quelques-uns des cours débiteraient le lundi 23 janvier.

(Suite à la page 4)

### Une résolution sans secondneur

Au cours de la réunion mensuelle du conseil municipal tenue le 3 janvier, l'échevin Laurent Paquet a proposé que la résolution du conseil adoptée le 7 novembre 1960 à l'effet de destituer de ses fonctions le chef de police, M. Laurent Couillard, soit rescindée. Il n'y a pas eu de secondneur à cette proposition.

### Début des Travaux d'hiver a Montmagny

Les travaux d'hiver sont commencés à Montmagny. C'est ce que nous venons d'apprendre de Son Honneur le Maire, M. Louis O. Roy, qui nous a informés que trente hommes étaient déjà au travail pour la construction de courses d'aqueduc et d'égouts dans le quartier industriel.

La ville avait demandé à la Commission des Affaires Municipales de la Province de l'autoriser à emprunter les sommes nécessaires à l'exécution de ces travaux sans référen-

dum. Cette autorisation vient de lui être accordée et les travaux ont commencé immédiatement.

Le gouvernement fédéral et le provincial paieront 90% du coût des salaires à titre d'encouragement au programme des travaux d'hiver. M. Louis O. Roy nous disait qu'il espérait que les gouvernements se décideront prochainement à payer également 50% du coût des matériaux engagés dans ces travaux.

### Bourse et trophée au Club de Chasse et Pêche de Montmagny



Le club de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet s'est vu décerner un trophée et une bourse de \$100 par la brasserie Molsons pour s'être classé premier dans le district No. 10 au tournoi annuel de pêche

Molson's. On voit ci-dessus M. Paul Clavet, de Montmagny, recevant des mains de M. Jean Duguay, surintendant du ministère de Chasse et Pêche, les prix attribués au club. Cette remise fut faite durant le

mois de décembre au cours d'un banquet tenu à Chicoutimi et auquel assistaient deux représentants de notre club, M. Paul Clavet et M. Paul-Emile Robin.

# LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny  
le vendredi de chaque semaine par  
**LE PEUPLE**, Limitée

A la Rédaction:  
P. Gros d'Aillon

Téléphone: 533

C.P. 128



EDITORIAL

## La formation professionnelle des chômeurs

Si l'on pouvait encore en douter, le nombre de ceux qui, privés de travail, ont donné leur nom depuis deux semaines, pour suivre les cours de formation professionnelle offerts aux chômeurs, dans notre région, établirait, sans discussion possible, la validité de la théorie qui prétend que les employés les plus affectés par le manque de travail sont ceux qui n'ont pas de métier.

A peine les deux journaux locaux avaient-ils informé la population que, grâce à une entente fédérale-provinciale, les chômeurs des comtés de Montmagny et l'Islet pourraient durant une période de six mois et plus suivre des cours à l'école des Arts et Métiers de notre ville pour y apprendre un métier ou se spécialiser dans une profession que deux cents d'entre eux s'inscrivaient aussitôt à la Commission d'Assurance-Chômage pour bénéficier de ces cours.

C'est là la preuve indubitable que l'on a bien touché le point sensible du problème. Trop nombreux sont ceux qui n'ont pas d'emploi parce qu'ils n'ont pas de métier bien établi. Quand tout va bien, ils trouvent du travail, ici et là, dans un emploi temporaire qui leur permet de subsister. Mais qu'arrive une période de récession et seuls ceux qui remplissent un emploi déterminé conservent leur travail. Les autres sont inmanquablement condamnés au chômage. Et ils ne sont pas sans se rendre compte que s'ils avaient une profession spécialisée, il leur serait plus facile de se trouver de l'emploi, car, en pleine période de crise, il reste encore de nombreuses vacances à remplir dans des métiers ou les bonnes mains sont rares.

Cette situation, relativement nouvelle, ne peut en rien s'améliorer. La technique a envahi la production, dans tous les domaines

et de plus en plus, seuls les spécialistes sont assurés du plein emploi. L'industrie cherche sans cesse à accroître ses moyens de production en diminuant ses frais et la façon la plus expéditive de les réduire est de faire des compressions de personnel. Dans le champs de la libre concurrence, il n'y a plus de place pour les industries qui ne progressent pas et les chefs d'entreprises n'ont pas le choix. Il faut se moderniser ou disparaître. Ce sont les ouvriers non-spécialisés qui font les frais de cette loi de l'économie. Il y a de moins en moins de place, pour eux dans notre système.

C'est ce que notre jeunesse doit bien comprendre. Celui qui, par sa faute, refuse de s'instruire, d'acquiescer un métier, de se perfectionner dans son métier, se condamne lui-même à l'incertitude et à la misère.

Nous devons féliciter les gouvernements d'avoir repris le problème par le commencement et d'avoir ré-ouvertes les portes des écoles de métiers à ceux qui en ont pas. Il faudrait évidemment, et nous savons que l'on y pense, placer ces cours dans le cadre des besoins de l'industrie régionale et donner de préférence des cours qui correspondent aux emplois qui peuvent être offerts dans la région. Un comité consultatif d'hommes d'affaires et d'employeurs va être formé pour répondre à cette nécessité. Nous ne saurions trop engager nos industriels à accepter de participer à ce comité. Il y va de leur intérêt aussi puisqu'ils s'assureront ainsi de trouver plus facilement les employés dont ils auront besoin.

De toutes les initiatives prises par les gouvernements pour réduire le chômage dans notre pays, nous considérons que celle-ci est probablement l'une des plus valables.

## Emploi familial et emploi occasionnel

En vue d'éviter à la population des comtés de Montmagny, l'Islet et des environs certaines difficultés actuellement en cours un peu partout, le gérant de la Commission d'Assurance-Chômage, M. A. Boudreau, désire mettre la population en garde concernant l'assurabilité des Emplois Familiaux et des Emplois Occasionnels.

A la suite de décisions récentes, l'Arbitre de la Commission d'assurance-chômage, le juge J. D. Kearnek, a donné de nouvelles interprétations relativement à l'assurabilité des employés occupant des Emplois Familiaux, et ceux occupant des Emplois Occasionnels. Il a clairement établi que des emplois qui dans le passé, avaient été considérés comme assurables, n'auraient pas dû l'être, et que la majorité de ces Emplois Familiaux et Occasionnels ne sont pas assurables. Une des principales raisons de cette décision est qu'il n'existe pas de contrat de service, au sens de la

Loi de la Commission d'assurance-chômage, entre l'employeur et l'employé, parce qu'il n'existe pas entre les deux parties une relation de maître à serviteur.

**Emploi Familial:** Dans la plupart des entreprises familiales, lorsqu'une partie ou tous les employés sont des membres de la famille du propriétaire, il n'existe pas réellement une relation de maître à serviteurs. Cette forme d'entreprise laisse plutôt supposer que la relation de parenté a préséance sur le contrat de service, ou le nullif. Dans beaucoup d'autres cas les divers membres de la famille travaillent pour le bien commun et le profit est partagé selon certains besoins ou au gré du propriétaire.

**Emploi Occasionnel:** Encore dans ce genre d'emploi, la majorité des employés ne sont pas assurables puisqu'un contrat de service n'existe pas au sens de la Loi sur l'assurance-chômage. Pour qu'il y ait contrat de ser-

vice, l'employeur occasionnel doit être en mesure de diriger et de surveiller l'exécution technique des travaux que l'employé devra accomplir. Comme la plupart des employés occupant un emploi occasionnel travaillent seuls, peu importe si le salaire est payé à l'heure, à l'unité de travail, ou à forfait, ces employés sont considérés comme travaillant à leur propre compte et leur emploi n'est pas assurable.

A date les différents bureaux de la Commission d'assurance-chômage ont dû annuler les contributions de nombreuses personnes qui avaient travaillé dans ces genres d'emploi.

Avant d'apposer des contributions dans les livres d'assurance-chômage pour les personnes qui occupent des emplois occasionnels ou familiaux, les employeurs devraient s'informer à leur bureau local, afin de prévenir que ces timbres soient annulés plus tard.

Il est de votre propre intérêt, si vous êtes dans l'une ou l'autre des catégories d'employeurs mentionnés dans cet article, de faire déterminer par votre bureau local s'il y a lieu d'apposer des timbres pour vos employés.

## On en parle, en VILLE...

par Paul Gros d'Aillon

Le Cercle Astronomique de Montmagny connaît, grâce à son dévoué président, M. Robert Proulx, un succès croissant. Cela amène les plus grands espoirs. Voici ce que déclare M. Proulx:

"Mon grand projet serait d'intéresser les autorités responsables de nous fournir les moyens de doter notre ville de Montmagny d'un Observatoire convenable afin d'abriter notre Télescope, ce qui favoriserait davantage les observations. Du mois de juillet 1960 à l'octobre le nombre de 1017 observateurs sont venus regarder à l'oculaire les astres de notre univers infini. Les jeunes ont soif de savoir, de connaître, et c'est à nous de leur donner tous les avantages, n'oublions pas que la science de l'Astronomie, est la plus belle de toutes les sciences, elle donne de l'idéal, elle élève l'âme, elle nous fait comprendre le grand mystère de l'univers dans la foi".

Les acheteurs qui participent au concours de la Chambre de Commerce de Montmagny ne doivent pas envoyer aux journaux les coupons inclus dans l'annonce de ce concours, mais les remettre aux marchands. Nous en avons reçu cette semaine et nous les ferons parvenir à l'agent d'affaires de la Chambre.

C'est le rôle d'un journal de renseigner le public sur tout ce qui peut l'intéresser et nous ne manquons jamais de le faire. Pour ceux qui désirent avoir des renseignements sur la loi concernant les prêts aux petites entreprises, nous avons en main une vingtaine de textes de cette nouvelle législation fédérale. Déjà, nous en avons expédié plusieurs. Ecrivez-nous et nous vous en fournirons tant que nous en aurons.

Pour ceux qui nous ont écrit pour demander ou s'adresser pour fonder des groupes de folklore, voici une adresse: "Radio Canada, M. Nicolas Doclin, émission "Ou chante l'Alouette", Montréal.

Le départ de M. Paul Parent, gérant de la Niagara Finance, à Montmagny, sera vivement regrettée par ses confrères du club Rotary et de la Chambre de Commerce. Paul Parent est un actif pour un groupement social et son rôle était très apprécié. Nous lui souhaitons un heureux séjour à Cabano ou ses aptitudes ne manqueront pas d'être bien accueillies.

Nous avons vivement apprécié les vœux de notre confrère dans sa dernière édition. Si nous n'avons pas eu de "chicane" depuis un certain temps, et c'est ma foi vrai, c'est peut-être parce que.....nous vieillissons! De toute façon, nous ne pouvons pas nous "chicaner" pour le plaisir de la chose.....Mais, ça arrivera bien encore, un jour ou l'autre!



La maison A. Bélanger, Limitée, de Montmagny, vient de remporter le trophée 1960 décerné au manufacturier qui a vendu le plus grand nombre de poêles électriques, durant l'année, dans le territoire desservi par la compagnie Shawinigan Water & Power. C'est la 71ème année consécutive que la Sha-

winigan donne un trophée et c'est la 71ème fois que la maison Bélanger se mérite ce prix. M. A. C. Abbott, vice-président de la Shawinigan Water & Power, remit le trophée à M. Paul Normandeau, gérant-général de la maison A. Bélanger Limitée, lors d'un déjeuner donné récemment (20 décembre

1960), en l'hôtel Reine Elizabeth de Montréal, par la Shawinigan, pour tous les manufacturiers d'appareils électriques. La plaque porte l'inscription suivante: "Outstanding Promotion of Electrical Living - Dealer Range Sales Award won by A. Bélanger Limitée, 1960".

## UNITE SANITAIRE

### COMMUNIQUE DE L'UNITE SANITAIRE

Jeudi le 19 janvier, à 8 hrs. P.M., des cours aux pré-natales seront donnés à l'Unité Sanitaire. Invitation à toutes les dames.

#### Principales activités

Lundi 16 janvier

#### Berthier

2 hrs: Clinique de bébés. Examen Scolaire. Mardi 17 janvier

#### Cap St-Ignace

AVANT-MIDI: Ecole de Lespinay, Mgr Sirois, Vincelotte, Belavance et Mgr Fortin.

2 hrs: Clinique de bébés. Mercredi 18 janvier

#### St-Pierre

2 hrs: Clinique de bébés. Examen Scolaire. Jeudi 19 janvier

#### Unité Sanitaire

2 hrs à 4: Clinique de bébés. Vendredi 20 janvier

#### Ste-Lucie

2 hrs: Clinique de bébés. Examen Scolaire.

Dr. A. Dumas, m.h.

#### Conseil de la semaine

Une boîte par dessus l'autre ou une boîte sur une chaise remplace mal un escabeau et c'est vraiment courir après l'accident. Ce genre de chute occasionne des fractures du dos et des membres. Il y a toutes sortes d'escabeaux destinés aux travaux ménagers et qui se transportent aisément d'une pièce à l'autre.

## Matériaux de construction

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

### JOS. PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES  
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT  
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc..

### JOS. PROULX

Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville  
Tél.: 85w Champlain: 7-5262

## L'Imprimerie Bernier & Fils Enr.

IMPRIMES DE TOUS GENRES

Librairie commerciale — Livres de comptabilité

AMEUBLEMENT DE BUREAU AU COMPLET

Vendeur exclusif de machines à écrire "ROYAL"  
Machines à calculer "OLIVETTI" - "BURROUGHS" - "VICTOR"  
CASH — COFFRES-FORT — CLASSEUR

Service de location et réparation — Démonstration sur demande

Pour plus d'informations appelez 105 où adressez-vous à notre bureau 3, rue St-Magloire, Casier 327, Montmagny P.Q.

## Ameublement de bureau

- MEUBLES ET ACCESSOIRES
- CLAVIGRAPHES
- MACHINES A ADDITIONNER • CALCULATEURS
- CAISSES-ENREGISTREUSES • COFFRES-FORTS
- MACHINES A DICTER ET A TRANSCRIRE
- MACHINES A POLYCOPIER ET A PHOTOCOPIER
- HORLOGES-ENREGISTREUSES, ETC.

VENTE — SERVICE — LOCATION  
CLAVIGRAPHES ET MACHINES A ADDITIONNER

### J.-B. BUTEAU, Jr.

AMEUBLEMENT DE BUREAU  
2, rue Couillard, Montmagny, Qué. Tél. 1297

BOUCHERIE — EPICERIE

## MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace, Tél.: 811

à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles

## Jean-Paul Bouchard

ENTREPRENEUR

PEINTRE — DECORATEUR

Sablage de Planchers

Tapiserie

TEL.: 406

22, 3e Avenue

MONTMAGNY

Specialités:

Steak  
Spaghetti  
Hot Chicken  
Club Sandwich

RESTAURANT

Bel Air

Benoit Morin, Prop.  
"L'Endroit pour bien manger"  
Repas à toutes heures

Tél. 850 Route Trans-Canada, Montmagny, Qué.



# A PRIX SPÉCIAUX EN VENTE DE BLANC...

DRAPS

**Tex-made**  
TM REGD

DRAPS BLANCS, RAYÉS,  
IMPRIMÉS, À BORDURE DE  
FANTAISIE, DE TEINTES PASTEL

Faits ici même au Canada

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LTÉE, 1950 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

# Annonces classifiées

**GRATIS**

Avec l'achat d'une boîte de peinture blanche, nous vous en donnons une autre gratuite, en couleurs, gallon, pinte, demiard. Appareils Domestiques Enr., 127 rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 141.

**A VENDRE**

Un projecteur TDC Vivid de Luxe, semi-matic, lanterne 3.5, Bell and Howell.  
Un manteau de rat musqué court, grandeur 14 ans.  
S'adresser à: 86 rue St-Jean-Baptiste Tél.: 246, Montmagny. 16-12-3fs.

AVON VOUS OFFRE VOTRE CHANCE. Si vous voulez de l'argent et un commerce à vous devenez la représentante Avon de votre quartier et servez vos clientes aux heures qui vous conviennent. Veuillez vous adresser à Casier Postal 432, Montmagny.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession

Puis-je vous être utile?

**Ls-P. FORTIN**

Montmagny  
C.P. 1033 Tél.: 960

SUN LIFE DU CANADA

## SERVICE GRATUIT

du posage de prélaris, tapis ou tuiles achetées de

**Bertrand Blanchard**

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphones à 277-W

Mesdames, n'utilisez que le meilleur!

## LE BEURRE MONTMAGNY

fabriqué pour vous par le Syndicat Coopératif de Beurrerie de Montmagny

- Le beurre est enveloppé automatiquement par une machine en acier inoxydable qui procède sanitairement, SANS Y TOUCHER

## TOUT POUR LA CHASSE ET LA PECHE

et les meilleurs prix en ville



CHEZ

**Clément Masson**

(en face de l'école St-Pie X)

Route Trans-Canada — Montmagny

Distributeur exclusif des armes BROWNING

Case Postale: 11

— 98 rue St-Jean-Baptiste

Tél.: 340

PROUVEZ LE MIEUX est le synonyme de

**LEMIEUX ET PROULX, ENR.**

GROS ET DETAIL

Bois - matériaux de construction en général  
Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie  
Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender".

# BANQUE CANADIENNE NATIONALE

## 86<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

capitaux de l'étranger. On estime à \$20.7 milliards la somme des investissements étrangers au Canada, la part des États-Unis s'élevant à quelque \$15.7 milliards. A ces chiffres, arrêtés à la fin de 1959, se sont ajoutés ceux de l'année dernière, qui ont été considérables.

La rémunération de ces capitaux exige des sommes énormes. En 1959, les dividendes et les intérêts de ces investissements se sont élevés à \$656 millions. Chaque année, d'autres millions prélevés sur les profits sont employés dans des filiales des États-Unis au Canada. On évalue à \$3,420 millions les emplois effectués entre 1946 et 1958. Ainsi, les capitaux étrangers qui, bon an, mal an, servent à solder nos comptes, augmentent d'autant plus la dette du pays que les dividendes qu'ils rapportent produiront à leur tour des dividendes au cours des années subséquentes.

L'endettement du Canada à l'étranger, déduction faite du revenu des placements canadiens à l'étranger, aura probablement atteint \$17 milliards à la fin de 1960. Il a doublé depuis cinq ans, triple depuis sept ans et quadruple depuis dix ans.

Il est évident que notre pays ne pourrait tolérer beaucoup plus longtemps cette situation sans aliéner son indépendance financière et économique. On a prétendu naguère que l'afflux des capitaux de l'étranger développerait la production nationale au point de permettre au Canada de racheter graduellement les investissements étrangers. Mais qui ne voit aujourd'hui que nous nous éloignons sans cesse de cet objectif?

Il va sans dire que l'amélioration d'une situation aussi critique demandera beaucoup de temps. Il s'agira d'abord de restreindre le plus possible les importations de capitaux. Dans les présentes circonstances économiques, il est probable que les investissements des États-Unis seront sensiblement réduits. D'autre part, l'état des finances fédérales ne nous permet pas de nous éloigner sans cesse de cet objectif.

en 1960, et plusieurs autres pays y ont établi un grand nombre d'industries.

D'autre part, l'Angleterre a constitué, avec six autres nations, une zone de libre-échange. Mais ce second groupe, beaucoup moins important que le premier, devra tôt ou tard conclure avec lui quelque entente. Des négociations se poursuivent à ces fins depuis plus d'un an. Elles n'ont pas encore abouti; mais il faudra bien, un jour ou l'autre, en venir à un compromis, malgré les obstacles que la préférence impériale suscite à l'Angleterre. On craint que les concessions que celle-ci sera tenue de faire ne lésent les intérêts du Canada. Notre pays est exposé à subir un double préjudice: la perte d'une partie des avantages dont il jouit sur le marché anglais et l'octroi par l'Angleterre de tarifs de faveur aux nations du Marché Commun.

Le remaniement de la politique commerciale du Canada, en vue de surmonter ces difficultés, est sans doute l'un des problèmes les plus ardues que le gouvernement soit appelé à résoudre.

Mais, si efficace que soit la politique commerciale du Canada, encore faudra-t-il que les exportateurs soient en mesure de soutenir la concurrence étrangère. La proportion des objets entièrement

**Le chômage, la structure du commerce extérieur et l'état de nos comptes internationaux sont les symptômes d'un déséquilibre de l'économie**

**Une politique économique cohérente s'impose**

La production nationale. Elles ne pourraient donc exercer qu'une action limitée sur l'embauchage. L'entreprise de travaux publics, si elle s'impose dans les cas d'urgence, n'est jamais qu'un palliatif d'une efficacité restreinte et temporaire.

On ne remédiera au chômage et on n'empêchera qu'il ne s'aggrave qu'en donnant à l'industrie secondaire une extension plus en rapport avec le développement du pays et l'accroissement de la population.

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'état du commerce extérieur du Canada s'est sensiblement amélioré l'année dernière. Au cours des dix premiers mois, nos exportations vers toutes les régions du monde, sauf les États-Unis, accusent une progression. La diminution de nos ventes à nos voisins n'a d'ailleurs été que d'environ \$35 millions sur un total de plus de deux milliards et demi. Nos exportations présentent une augmentation de 7.6 pour cent, par rapport aux mêmes mois de 1959, et nos importations ont fléchi légèrement. Ainsi, d'une année à l'autre, le déficit de la balance commerciale a été ramené de 427 à 79 millions de dollars. C'est la situation la plus satisfaisante que nous ayons connue depuis l'adoption de la Loi sur le Commerce Extérieur.

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 10 janvier, à Montréal, sa 86<sup>ème</sup> assemblée générale annuelle. Le président de la Banque, M. Ulric Roberge, qui occupait le fauteuil, a prononcé l'allocation suivante:

Avant de proposer l'adoption du Rapport du Conseil d'administration, dont le gérant général, M. Louis Hébert, vient de vous donner lecture, permettez-moi de vous rappeler un amendement apporté à la Loi sur la banque, en 1954, par le Parlement du Canada.

Le paragraphe 4 de l'article 21 est ainsi conçu: "Une personne n'est pas admissible à être élue ou nommée administrateur après le 1<sup>er</sup> juillet 1959, si elle a atteint l'âge de soixante-quinze ans."

M. Charles St-Pierre, à qui j'ai l'honneur de succéder, a été attaché à notre institution pendant cinquante-huit ans. Gérant général de la Banque durant quatre ans, il présidait depuis plus de dix ans à ses destinées. Les actionnaires voudront sans doute rendre hommage à celui qui fut l'un des principaux artisans des remarquables progrès de la Banque Canadienne Nationale depuis un quart de siècle, reconnaître les inestimables services qu'il a rendus et lui présenter, à l'heure de la retraite, leurs vœux les plus sincères.

Au début de 1960, on entendait souvent prédire que la prospérité qui avait régné durant la décennie précédente ne ferait qu'augmenter au cours de celle qui commençait. Malheureusement, la marche des affaires l'année dernière a trompé les espoirs qu'avaient fait naître des prévisions optimistes.

Les rapprochements que l'on fait entre 1960 et l'année précédente paraissent d'autant plus défavorables que 1959 était une période de reprise. Pour cette raison, il est intéressant de constater que, malgré les conditions défavorables de l'habitation,

### Plus de...

(Suite de la page 1)

La plupart se prolongeront sur une période de six mois afin de donner aux participants une formation spécialisée qui leur permette de se trouver de l'emploi et d'améliorer leur situation professionnelle.

## Deux réunions du conseil de... le début de l'année

Notre conseil municipal s'est réuni à deux reprises depuis le début de l'année. Il a siégé une première fois le 3 janvier, puis de nouveau le 9 janvier.

Lors de la première séance, le conseil a accepté l'assentiment des nouveaux estimateurs municipaux, MM. Jos. A. Laflamme, Raoul Boulanger et Gaston Bernier et du greffier du bureau des estimateurs, M. Roland Collin.

Le conseil a approuvé l'émission du dernier permis de 1960 au montant de \$3,500, pour une nouvelle construction.

### REMERCIEMENTS

Le conseil a remercié sin-

cièrement le Dr Laurent L... te, député provincial, pour nombreuses réalisations, les nombreux octrois obtenus et la pération entière qu'il a bien ve... du accorder à la présente ad... nistration durant l'année 19...

Egalement, le conseil de... remercier Me Louis Fortin, V... puté fédéral, pour la coop... tion qu'il a bien voulu acco... à la présente administration... rant l'année écoulée.

### REGLEMENT 214

Le greffier a été autoris... donner une première lecture... règlement No. 214 à l'effet d... donner la fermeture de par...

Le gouvernement fédéral a pris, comme chacun sait, de nombreuses mesures, les unes en vue de combattre le chômage, les autres en vue de relancer l'économie. Il sera relativement facile, avec le concours des provinces et des municipalités, de créer d'urgence des emplois temporaires en attendant qu'une reprise graduelle des affaires donne à l'embauchage l'extension nécessaire. Mais la mise en oeuvre des moyens que propose le gouvernement pour stimuler l'activité économique demandera sans doute beaucoup de temps et d'efforts.

PERSPECTIVES

Il ne paraît pas douteux que les mesures préconisées pour remettre l'économie canadienne sur la voie du rétablissement ne donneront des résultats satisfaisants qu'autant qu'elles seront accompagnées d'une réforme fiscale. Le budget intérimaire, présenté le 20 décembre à la Chambre des Communes, comporte des amendements susceptibles de favoriser, jusqu'à un certain point, le développement de l'industrie et l'investissement de capitaux canadiens au Canada. C'est un premier pas. Lorsque l'expérience aura montré ce qu'on peut attendre de ces initiatives, le gouvernement sera sans doute mieux en mesure de formuler une politique économique cohérente, qui aiguillonne l'esprit d'entreprise et encourage l'épargne individuelle et collective afin d'accélérer la formation des capitaux.

L'expansion économique de notre pays, qui s'était poursuivie si longtemps à une si vive allure, est momentanément interrompue, mais il y a lieu de croire qu'elle reprendra bientôt son cours. L'évolution de l'économie mondiale paraît indiquer toutefois qu'elle sera moins rapide durant les prochaines années. Il n'y a pas lieu de s'étonner devant ces perspectives si l'on se rappelle que l'essor du Canada depuis la seconde grande guerre tenait à des circonstances exceptionnelles. En 1945, le monde sortait d'un conflit dévastateur qu'avait précédé une longue période de dépression. D'immenses besoins ont été entretenus, pendant une quinzaine d'années, une demande extraordinaire, alors que le gonflement de la masse monétaire résultant de la guerre avait partout multiplié le pouvoir d'achat.

Mais la période d'après-guerre est révolue. Au Canada comme dans beaucoup d'autres pays, la mise en valeur des richesses naturelles et l'équipement industriel ont pris une telle extension que, dans plusieurs branches, on constate aujourd'hui un surdéveloppement de la capacité de production. En attendant que l'augmentation de la consommation ramène l'équilibre, la présente conjoncture ne justifierait pas une attitude pessimiste. Elle demande cependant de la prudence, de la circonspection et la pratique d'une politique expectante devant l'incertitude du proche avenir.

Le développement économique d'un pays, si considérable que soient ses ressources, ne peut se poursuivre sans interruptions ni reculs. Nous en sommes à l'une de ces phases de réadaptation qu'un progrès trop rapide rend inévitables. Mais les forces de récupération ne tarderont pas à entrer en jeu et l'on peut espérer avec confiance que la situation commencera à se rétablir, sur des bases plus saines, au cours de l'année qui commence.

LE PERSONNEL

Je désirerais, en terminant, signaler aux actionnaires que les employés de la Banque se sont acquittés de leurs tâches, au cours du dernier exercice, avec une loyauté et une diligence qui ont beaucoup contribué aux progrès qui viennent d'être exposés.

Deux problèmes urgents se posent aux États-Unis: la stagnation de l'économie et la crise du dollar. Quels remèdes le nouveau président de la république proposera-t-il? S'il tente de stimuler les affaires en baissant les taux d'intérêt, il risquera d'accélérer les sorties d'or et de capitaux flottants. Si, au contraire, il recourt à des mesures de restriction, il risquera d'accroître la tendance au ralentissement que manifeste déjà le commerce international.

LA BALANCE DES PAIEMENTS INTERNATIONAUX

Nos comptes internationaux accusent, depuis cinq ans, des déficits annuels dépassant largement le milliard. Ceux de la période 1955-60 forment une somme de \$7.5 milliards. En 1959, la balance des paiements du Canada présentait un solde débiteur de \$1,429 millions. En augmentation d'environ \$300 millions par rapport à 1958, ce solde atteignait presque le sommet de \$1,455 millions, touché en 1957.

Ces déficits tiennent, dans une certaine mesure, à une balance défavorable du commerce, mais ils résultent principalement des éléments invisibles, tels que les dépenses des voyageurs canadiens à l'étranger, les frais de transport de marchandises et surtout le versement d'intérêts et de dividendes à des non-résidents. Environ 60 pour cent des dividendes de toutes les compagnies commerciales et industrielles du pays sont remis à des actionnaires étrangers.

Les déficits de nos comptes internationaux ne trouvent de contrepartie que dans des apports de

Le gérant général, M. Louis Hébert, a exposé les résultats des opérations du dernier exercice et la situation de la Banque.

Les États-Unis jouent un rôle si important dans l'économie du monde libre que les fluctuations qui s'y produisent sont susceptibles d'avoir des répercussions très étendues. Les États-Unis traitent à peu près la moitié de la production mondiale de métaux non-ferreux; ils effectuent 26 pour cent des exportations et 15 pour cent des importations du monde, et ils distribuent chaque année à l'étranger près de \$9 milliards sous forme d'investissements, de prêts et de dons. Ce sont les principaux pourvoyeurs de pouvoir d'achat, particulièrement dans les pays sous-développés. Ainsi, l'évolution de la conjoncture aux États-Unis influera sur l'économie canadienne non seulement quant à nos échanges avec ce pays, mais encore en ce qui concerne l'ensemble de nos marchés extérieurs.

L'acheminement de la plus grande partie de l'Europe occidentale vers l'intégration est de nature à changer sensiblement le cours des échanges internationaux. L'enjeu du Canada est considérable. Nos exportations représentent environ 20 pour cent de la valeur brute de la production nationale, et l'Europe en absorbe plus du quart. Le Marché Commun, qui groupe six nations, est devenu dès sa première étape la plus grande puissance économique du monde, après les États-Unis. Comptant 170 millions d'habitants, il est passé au premier rang des pays importateurs et exportateurs. Les nations associées ont implanté les unes chez les autres une foule d'usines et fabriques pourvus de l'outillage le plus perfectionné. Les États-Unis, dont on évalue les investissements à \$900 millions

NOUVEAUX PROGRÈS DE LA BANQUE

L'actif, les dépôts et les profits atteignent de nouveaux sommets

Le gérant général, M. Louis Hébert, a exposé les résultats des opérations du dernier exercice et la situation de la Banque.

Les profits de l'exercice terminé le 30 novembre 1960, en augmentation de \$1,427,200 relativement à l'exercice antérieur, s'élèvent à \$6,919,910. La provision pour impôts est passée de \$2,080,000 à \$3,035,000, et le montant affecté à l'amortissement des immeubles sociaux, de \$776,995 à \$815,745. Ainsi, les profits nets, en augmentation de \$433,450, ressortent au chiffre record de \$3,069,164. Ils sont l'équivalent de \$3.07 par action, sur la base du nombre moyen d'actions en cours durant l'exercice, à rapprocher de \$3.02 l'année précédente.

Les versements aux actionnaires, soit \$2 par action, y compris un dividende supplémentaire de 40 cents (au lieu de 35 cents en 1959), se sont chiffrés par \$1,998,192, en comparaison de \$1,656,443 l'année antérieure. Le solde créditeur du Compte profits et pertes s'établit à \$883,343, à rapprocher de \$812,371 au 30 novembre 1959, après le transport d'une somme de \$1,000,000 au Fonds de réserve, ce qui en porte le montant à \$33,000,000.

Le total des dépôts, qui s'est accru de \$30,365,511 au cours de l'exercice, atteint le total sans précédent de \$727,307,564. La somme des dépôts d'épargne de particuliers est passée de \$416 millions à \$422.8 millions.

L'actif de la Banque, accusant une augmentation de \$32,361,108, s'élève à \$775,742,523, un nouveau sommet. L'actif rapidement réalisable se chiffre par \$391,795,599 et représente 53.66 pour cent du passif envers le public, au regard de 48.51 pour cent en 1959.

Les prêts courants et escomptes forment une somme de \$346,378,817, à rapprocher de \$368,240,729 à la clôture de l'exercice précédent. Les prêts hypothécaires assurés aux termes de la Loi sur l'habitation s'élèvent à \$25,647,219, en comparaison de \$24,337,632 un an auparavant. Les placements de la Banque, en augmentation de \$83,887,723, se totalisent par \$266,104,733.

Au cours de l'exercice, la Banque a ouvert quatre succursales et converti trois agences en succursales. Elle compte aujourd'hui 596 bureaux au Canada, soit 289 succursales et 307 agences, et une filiale à Paris, Banque Canadienne Nationale (France).

Le chômage chronique est le symptôme d'un déséquilibre. Le recours à des mesures monétaires ne ferait que masquer momentanément ce symptôme. Ceux qui voient une panacée dans la multiplication des dépenses publiques ne semblent pas se rendre compte que ce prétendu remède serait pire que le mal. Le gonflement de la circulation monétaire amènerait une inflation des prix qui affaiblirait la résistance de l'industrie, qu'il faudrait au contraire renforcer, devant la concurrence étrangère. Du reste, les dépenses des gouvernements, si élevées qu'elles soient déjà, ne contribuent que pour une faible part, soit environ 15 pour cent, à

Bien que l'indice général de la production marque un recul, le commerce n'en conserve pas moins, dans l'ensemble, l'activité qu'il a manifestée au cours des quelques dernières années. L'augmentation du revenu de la classe ouvrière, le progrès de l'épargne, les diverses allocations et subventions des gouvernements et la multiplication des pensions de retraite sont autant de facteurs de stabilisation. Comme on l'a vu pendant les périodes de ralentissement que notre pays a traversées depuis la dernière grande guerre, l'abondance des disponibilités du public empêche qu'un mouvement de régression ne dégénère en dépression.

Mais les plus grandes difficultés que présente la situation ne dépendent pas de circonstances fortuites. Elles tiennent à l'état de l'économie canadienne. L'évolution des quinze dernières années a provoqué un déséquilibre dont le chômage chronique, la structure du commerce extérieur et le déficit excessif des comptes internationaux sont les principaux symptômes.

LE CHÔMAGE

L'emploi a toujours subi des fluctuations, selon les saisons et l'état de l'économie. Il paraîtrait donc normal que le nombre des chômeurs soit en augmentation en ces mois d'hiver et en cette période de ralentissement. Mais il reste important même durant l'été et en pleine prospérité, ce que le progrès technique ne suffit pas à expliquer. C'est que la présente situation tient à des causes plus profondes.

Il s'agit en réalité non seulement de chômage, au sens de cessation de travail, mais de sous-emploi. Depuis dix ans, l'augmentation des effectifs ouvriers a été de 1,500,000 et celle du nombre des emplois, de 820,000 seulement. Cet écart s'élargit d'année en année et menace de s'élargir encore davantage à l'avenir, à moins qu'on ne donne de l'occupation aux nouveaux contingents qui, en nombres croissants, parviendront à l'âge de gagner leur vie.

Pourquoi l'essor du pays n'a-t-il pas créé un nombre suffisant d'emplois? Une large part des milliards investis depuis 1945 dans l'économie canadienne a été affectée à la mise en valeur de richesses naturelles et à des travaux de construction. Encore aujourd'hui, l'industrie de la construction représente plus de 20 pour cent de la valeur brute de la production nationale. Les travaux de construction et l'aménagement de forces hydrauliques, de puits de pétrole ou de gisements de minerai embauchent une nombreuse main-d'oeuvre, mais pour une période de temps limitée.

Les industries primaires ne peuvent donner du travail qu'à une partie relativement faible de la population active. En revanche, l'industrie manufacturière fournit plus d'emplois que tous les autres secteurs de l'économie canadienne. Or, elle est loin de se développer aussi rapidement que l'ensemble de l'économie du pays. Depuis dix ans, tandis que la valeur totale de la production nationale s'accroissait de 64 pour cent, la valeur de la production de l'industrie manufacturière n'augmentait que de 47 pour cent.

Le chômage chronique est le symptôme d'un déséquilibre. Le recours à des mesures monétaires ne ferait que masquer momentanément ce symptôme. Ceux qui voient une panacée dans la multiplication des dépenses publiques ne semblent pas se rendre compte que ce prétendu remède serait pire que le mal. Le gonflement de la circulation monétaire amènerait une inflation des prix qui affaiblirait la résistance de l'industrie, qu'il faudrait au contraire renforcer, devant la concurrence étrangère. Du reste, les dépenses des gouvernements, si élevées qu'elles soient déjà, ne contribuent que pour une faible part, soit environ 15 pour cent, à

LE RENT RENEUVELLE

Le conseil a prié la Commission des Affaires Municipales de rec de bien vouloir donner l'autorisation à un renouvellement de l'emprunt temporaire d'un montant de \$25,000, approuvé le 31 mai 1960. Le maire de la ville se réjouit de la confiance que le conseil municipal a témoignée en votant le renouvellement à la séance du 15 décembre.

Clément Rouleau de bien connaître en faveur de la ville de Montmagny une option sur la propriété qu'il possède dans le Quartier Centre, rue de l'Anse.

L'AFFAIRE COULLIARD

Suivant le jugement rendu par le juge A. Jolicoeur, J.C.S., le 21 décembre 1960, dans la cause 8752, Laurent Couillard vs Villeneuve de Montmagny, Me François Gravel, de Québec, est requis de fournir au conseil, dans le plus court délai possible, tous les renseignements concernant les renseignements concernant la dite injonction.

LUNDI LE 9 JANVIER

Le conseil s'est de nouveau réuni le lundi 9 janvier pour étudier diverses questions.

LISTE DES ELECTEURS

Attendu que la liste des électeurs municipaux pour les différents quartiers de la ville

a été déposée le 6 décembre 1960, Attendu qu'un avis public de son dépôt a été donné par le greffier le 6 décembre 1960, Attendu qu'aucune plainte écrite n'a été portée contre les dites listes dans les délais prévus par la loi, Il est proposé par l'échevin Couneau, secondé par l'échevin Paquet que la dite liste des électeurs municipaux soit considérée en vigueur à compter du 6 janvier 1961 qui est le 31e jour après le 6 décembre 1960 date de publication de l'avis donné de son dépôt.

SESSION DE TERRAIN

La ville cède et transporte à M. Ernest Gaudreau, de la paroisse St-Thomas, un terrain, faisant partie du lot 662, mesurant environ dix arpents de superficie, pour le prix de \$150.

(Suite à la page 3)

Sur les ondes de CKBM

Du lundi au vendredi

à 6.15 p.m.

Ne manquez pas d'écouter

Radio-Journal DOW

Une présentation de la

Brasserie Dow Liée

## Programme officiel du Carnaval d'Hiver de Montmagny

Le programme officiel des événements du Carnaval d'hiver de Montmagny a été définitivement arrêté au cours d'une réunion du comité tenue mardi soir dernier. En voici les détails:

12. janvier: Arrivée de Monsieur de Montmagny et de Vole au Vent au Terrain Richelieu, danses en plein air sur la rue St-Jean-Baptiste.
- 13 janvier: Seigneurie Lanau dière, présentation de la Chateleine.
- 14 janvier: Soirée dans la Seigneurie Lemoyne (Bûcheron)
- 17 janvier: Concert des Jeunesses Musicales dans la Seigneurie de la Naudière, à l'Ecole Beaubien.
- 19 janvier: Soirée en plein air dans la Seigneurie de Lanau dière (Salle Taché).
- 21 janvier: Vente de la Flamme du Carnaval dans toutes les Seigneuries.
- 23 janvier: Visite aux Voutes Talon pour tous les directeurs du Carnaval.
- 24 janvier: Ouverture officielle du Carnaval, Réception civique.
- 26 janvier: Soirée en plein air dans la Seigneurie Lemoyne (Bûcheron)
- 28 janvier: Soirée du Club Richelieu dans la Seigneurie de Lanau dière (Salle Taché)
- 28 janvier: Soirée de la Légion Canadienne (Seigneurie Dupuis), au Centre Civique.
- 4 février: Bal Militaire de la Cie B. des Fusilliers du St-Laurent dans la Seigneurie de Lanau dière, (Taché)
- 5 février: Festival du comité des Loisirs à l'Arène.
- 10 février: Soirée d'Amateurs à la Légion (Dupuis)
- 11 février: Bal de la St-Valentin; Seigneurie Dupuis, (Centre).
- 12 février: Couronnement de Madame de Montmagny à l'Arène.
- 14 février: Bal Masqué du Club Rotary Seigneurie Lemoyne (Bûcheron).
- 18 février: Soirée de la Chambre de Commerce, Seigneurie Dupuis.
- 18 février: Arrivée des Raquetteurs de l'extérieur et Parade aux flambeaux
- 19 février: Congrès des Raquetteurs.
- 21 février: Concert des Jeunesses Musicales, présentation d'un opéra canadien de Maurice Blackburn.
- 26 février: Marathon de Hockey, fin des activités du Carnaval. Adieu de Vole au Vent à la population de Montmagny.

JOYEUX CARNAVAL A TOUS.

### Dr Laurent Lizotte, M. D.

médecine générale et obstétrique

Au service de sa clientèle comme par le passé,  
jour et nuit Tél.: 1455 et 1456  
4, Rue de la Gare, MONTMAGNY.

"Augmentez vos revenus en obtenant de meilleurs intérêts sur vos épargnes et achetez des obligations religieuses, municipales ou scolaires".

### Jacques Gaudreau

18, rue Collin — Tél.: 778-w — Montmagny

## L. G. Beaubien & Cie Ltée

ACTIONS — OBLIGATIONS

70, rue St-Pierre

Québec

### ECONOMISEZ SUR LE CHAUFFAGE

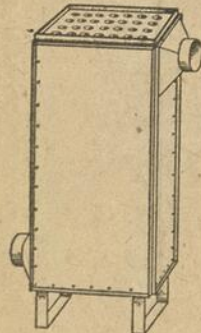
Si vous êtes intéressés à faire une économie de 25 à 33% sur votre chauffage, installer ce générateur de chaleur à gravité sur votre tuyau de fournaise. Vous pouvez récupérer jusqu'à 400 degrés de chaleur qui se perd dans la cheminée. Pour vous en convaincre venez le constater chez moi. Sans aucune obligation de votre part.

J. P. O. LETOURNEAU, Mfg.  
Montmagny, Qué.

Vous pourrez en acheter un soi de moi-même ou d'un des vendeurs autorisés:

M. René Samson, rue St-Jean-Baptiste,  
Labrecque & Fils, R.R. No. 3

Conditions de paiements si désirés.



## Membres JMC

Le troisième concert JMC pour la saison 60-61 aura lieu mardi, le 17 janvier 1961, à 8.30 heures p.m. à la Salle Académique de l'Ecole Beaubien.

Les membres JMC auront le plaisir de recevoir l'Orchestre de Chambre Paul Kuentz de Paris.

En 1950, Paul Kuentz, élève d'Eugène Bigot et de Georges Hugon, rassemble autour de lui des jeunes instrumentistes, premiers prix du Conservatoire de Paris et fonde un Orchestre de Chambre qu'il dirige personnellement. En avril 1951, il est nommé directeur de l'Orchestre de Chambre de Paris et aujourd'hui il groupe autour de lui un public fidèle qui suit de près ses concerts et ses enregistrements.

En quelques saisons il a donné plus de trois cents concerts dont un grand nombre à Paris, tant à la salle Gaveaux qu'au Théâtre des Champs-Élysées. La Radio et la Télévision retransmettent souvent ses concerts et ceci aussi bien à Paris qu'en province qu'à l'étranger.

L'Orchestre de Chambre Paul Kuentz a donné en particulier un grand nombre de concerts pour les Jeunesses Musicales de France, ou un accord extrêmement chaleureux s'est établi entre le jeune public et les jeunes instrumentistes.

Ses exécutions et ses enregistrements des Saisons de Vivaldi, des Concertos Brandebourgeois et de l'Art de la Fugue de Bach ont connu un succès qui le classe au premier rang des orchestres de chambre français.

"Servir la culture musicale des jeunes, la cause de la Musique et celle des jeunes musiciens; voilà notre but. Ce but là nous fait aller de découverte en découverte. Honnêtement, je pense qu'avec Paul Kuentz, nous avons eu la main heureuse, serviteur total de toutes les oeuvres qu'il interprète". René Nicolé, Président-fondateur des Jeunesses Musicales de France.

## Extraits de Presse

PARIS

Recherche de sonorités, équilibre de plans, analyse des textes, tout ceci pour atteindre une perfection.

N. Castel, France Réelle.

Un orchestre de chambre qui fait du très beau travail.

Cl. Rostand, Carrefour

Paul Kuentz donnait en une seule séance les six Concertos Brandebourgeois. Il présentait une deuxième partie brillante et chaleureuse qui, s'achevant en gloire grâce à la trompette magique d'Adolf Scherbaum, électrisa la salle.

Le Figaro

On s'enchantait à constater les mérites toujours plus affirmés de cette compagnie française.

M. Ibert, L'Information

Le concert de l'orchestre de chambre Paul Kuentz a été une réussite à laquelle il faut rendre hommage; l'excellent équilibre de l'ensemble, les coups d'archets travaillés, étudiés, un style simple, une sensibilité juste et réelle.

P. D'Arquennes,

Activités Musicales

L'orchestre de chambre Paul Kuentz, un des meilleurs ensembles français d'aujourd'hui.

Cl. Mesnil, Pensée Franc.

Nous comptons sur la présence de tous les membres JMC et nous espérons que chacun se fera un devoir d'amener un ou une amie à ce concert.

Centre JMC Montmagny.



# FAITES-LE



# DÈS



# MAINTENANT!

—c'est maintenant que vous obtiendrez une plus grande valeur pour votre dollar, au temps où les ouvriers qualifiés et les matériaux sont disponibles. En plus de la rénovation de l'intérieur des logements, des usines et des établissements commerciaux, il y a une foule d'autres travaux qui peuvent être exécutés avec avantage durant l'hiver—entretien de l'outillage de parterres ou de jardins, des accessoires électriques, des moteurs hors-bord et des automobiles, nettoyage à sec des tentures et des tapis, recapitonnage et bien d'autres choses.



POUR OBTENIR AIDE ET CONSEILS, ADRESSEZ-VOUS À VOTRE BUREAU LOCAL DU SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

PUBLICATION AUTORISÉE PAR LE MINISTRE DU TRAVAIL, CANADA

## OCCASIONS

### A MONTMAGNY

Propriété, un étage et demie, Rue Taché.

Propriété rue Ste-Julie

Propriété rue du Quai

Propriété, 3 logements, neuf, à St-Paul.

Belle propriété avec grand terrain, sur la rue St-Pierre.

Deux propriétés avec grand terrain, situées sur la rue des Erables

Propriété sur la rue Champlain comprenant deux logements.

Terre à bois à vendre.

Propriété deux logements, située sur la 7e rue, construction neuve.

Chalet et terrain, à vendre à Berthier en Bas.

Maison de huit pièces, bon marché, rue St-Octave.

Ferme de 160 arpents en culture, 70 en bois, grange 128 x 42, 30 vaches.

A CAP ST-IGNACE

Propriété de 4 logements, avec très peu de comptant.

Terre à Cap St-Ignace, très bon marché, \$3,000.00.

Propriétés à partir de \$1,800. et plus.

Propriété, au Cap St-Ignace.

Anse à Gilles, propriété avec terrain, endroit idéal pour Motel.

Pour achat de commerce voir le Courrier.

Pour renseignements concernant ces offres, s'adresser à

**Les Immeubles Montmagny Enr.**

Robert Bernier, gérant

Membre de la Chambre d'Immeubles

3, rue St-Magloire,

Montmagny,

Tél.: 105

# Cartes d'Affaires

Téléphone: 2-3818

**Hon. ANTOINE RIVARD, c.r.**

**AVOCAT**

100, Carré d'Youville, Québec — Chambre 530

**DENYS DIONNE, b.a., 11.1.,**

**AVOCAT**

46, Côte de la Montagne, QUEBEC

Tél.: LA 5-7195  
Rés.: OL 3-1144

<p><b>Alex. Chouinard, C.R.</b></p> <p>— Avocat —</p> <p>60 rue St-Louis - Tél.: 48</p> <p><b>MONTMAGNY</b></p>	<p><b>Denis PLANTE</b></p> <p><b>NOTAIRE</b></p> <p>Cessionnaire du Greffe Louis Pelletier</p> <p>32, rue St-Thomas Tél.: 42 C.P. 209 Montmagny, P.Q. Rés. Manoir des Erables</p>
---	---

## ASSURANCES

<p>"La Laurentienne" Assurance sur la vie Jean-Marie PROULX</p> <p><b>MONTMAGNY</b></p>	<p>Feu, Automobiles, Responsabilités, Accident <b>HEBERT et PROULX</b></p> <p><b>TEL.: 1001</b></p>
---	---

Pour toutes vos assurances  
consultez

**PHILIPPE ROY INC.**  
Courtiers d'assurances agréés

**MONTMAGNY**

Bureau: 102 St-Jean-Baptiste — Rés.: 5, St-Joseph,  
Tél.: 92 Tél.: 240

<p><b>Jean-Paul CLOUTIER</b> B.A. Licencié en Sciences commerciales</p>	<p><b>Maurice CLOUTIER</b> B.A., L.L.L. Notaire</p>	<p><b>Gaston CLOUTIER</b> Courtier d'Assurances</p>
<p><b>Maurice Cloutier, fils, Notaire</b> Saint-Paul de Montminy</p>		
Cté de Montmagny,	—	P.Qué.

<p>Téléphone: 72</p> <p><b>Robert DAVELUY,</b> B.A., L.L.L., Avocat-Procureur</p> <p>Rue St-Jean-Baptiste Montmagny (Edifice Allard)</p>	<p>Téléphone: 194</p> <p><b>Jos. MARINEAU</b> B.A. L.L.L. AVOCAT</p> <p>31 rue du Dépôt Montmagny</p>
--	---

<p><b>Gonzague BELANGER</b> B. A. LL. L. NOTAIRE</p> <p>Tél. bur.: 592 - Rés.: 767 2 rue St-Jean-Baptiste Montmagny</p>	<p>Tél. Bur.: 1183 - Rés.: 631</p> <p><b>Denis GOBEIL, LL. L.</b> AVOCAT</p> <p>34, rue de la Gare Montmagny</p>
---	--

## BERTHIER

**MARIAGE:**  
Le 29 décembre dernier a été béni le mariage de Mlle Hélène Blais, fille de M. et Mme Jean Blais, à M. Marcel Lachance, fils de M. Joseph Lachance et de Mme Joseph Lachance.

**STATISTIQUES:**  
Berthier est composé de 200 familles avec 925 âmes et il y eut au cours de l'année 1960, 17 naissances, 8 mariages et 11 sépultures.

**MARGUILLIER**  
M. Chs-Henri Pelletier a été élu marguillier de la paroisse de Berthier, en remplacement de M. Roland Lemieux sortant de charge. Les marguilliers du banc sont: MM. André Laterreur, Rosaire Barabé et Chs-Henri Pelletier.

**DECES**  
M. J.-Emile Talbot est décé-

dé le 1er janvier à Williamsburg Virginier à l'âge de 57 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Margaret Clinton, sa fille Salley, employée au gouvernement de Washington D.C. ses fils, Jack, professeur à l'Université de Williamsburg et William, Belly Ing, son épouse et un petit-fils, Jeffrey Talbot; ses frères M. et Mme Jean-B. Talbot de Berthier, Paul, de Springfield Mass, ses soeurs et beaux-frères MM. et Mmes Placid Lacroix de Salem, N.C. Paul Bédard, Geo. Aubé de Québec et d'autres parents.



Un libéra a été chanté à Berthier samedi le 7 janvier, l'inhumation au cimetière paroissial.

# Cartes d'Affaires

## Docteur Fernand Lizotte, M.D

Ex-interne de l'hôpital Jeffery Hale

**Heures de bureau:**  
Hôpital, de 9 heures à 12 a.m., tous les jours  
Résidence, tous les jours sur demande.  
Le soir sur demande également.

Tél.: 871

## Dr. Henri Dallaire

Accouchement à domicile  
Traitements Electriques  
Médecine générale

Bureau: 16, rue St-Pierre, Montmagny

**AU SERVICE DU PUBLIC JOUR ET NUIT**

## "Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

COMPTABLES AGREES

Bertrand Caron, C.A.	Lionel Corriveau, C.A.
Guy Renaud, C.A.	Berchmans Chénard, C.A.
Régent Gagnon, C.A.	Gérard Lapointe, C.A.
Raymond Madore, C.A.	

86, rue de la Gare — Montmagny — Tél.: 1003  
Bureaux, Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

## "Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

COMPTABLES AGREES - CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955 71, rue St-Pierre

Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

## Dr. J.-M. Bernatchez, d.d.s.

Chirurgien-Dentiste

4, rue Jacques Berthiaume  
Ste-Foy, Québec

## RENE SAMSON

Entrepreneur-Electricien  
Vente d'acc. électriques

Rue St-Jean-Baptiste  
Tél. 209 Montmagny

Installations et réparations  
électriques  
Travail de tous genres  
en électricité

**ROGER PROULX**  
ENT.-ELECTRICIEN  
87, rue Ste-Brigitte-Nord  
Tél.: 1084 Montmagny

## Viateur CARON, Enr

- Accessoires d'autos
- Articles de sport
- Articles de maison
- Peinture Flo-Gloze

500, Trans-Canada,  
Téléphone: 1101  
Montmagny

## Me JULES PARE,

AVOCAT-PROCUREUR

Edifice Allard  
63, St-Jean-Baptiste - Tél. 72  
MONTMAGNY

## Dr ANTOINE Fiset

Médecine générale  
&  
Obstétrique

9, rue Ste-Julie  
Tél: 462 — MONTMAGNY



PAITES DE VOTRE RÉUNION  
**UNE MONDANITE**  
EN OFFRANT LES  
**BISCUITS A THE**



**BIEN MEILLEUR**  
**BISCUITS**  
**MONTMAGNY INC.**  
Montmagny Québec  
N. VENTE CHEZ VOTRE EPICIER

## CINEMA LAFONTAINE

Dimanche, lundi Mardi  
15, 16, 17 janvier

### LA REVOLTE DES GLADIATEURS

avec Georges Marchal  
Gianni Maria Canale  
E. Manni, Maria Cruz  
aussi

### LE CARREFOUR DE LA VENGEANCE

Stephen McNilly, P. Castle

Mer., Jeudi, Ven., Sam.  
18, 19, 20, 21 janvier

### SEPT HOMMES RESTENT A TUER

R. Scott, Gail Russell  
aussi

### LE TROTTOIR

Milly Vitale, John Derek

**Dr M. LAVERDIERE**  
Chirurgien-Dentiste  
20, de la Gare - Tél: 293  
MONTMAGNY

# VENTE DU CARNAVAL

## Réductions de 25 à 50%

### sur tout le stock régulier

Il faut faire de la place dans le magasin  
pour l'arrivée du stock du printemps

## SPECIAL

Lot de souliers pour hommes  
valant jusqu'à \$14.95 pour \$6.95

## Au Comptoir de Chaussures Enr.

Réal Montminy Propriétaire  
MONTMAGNY

30, St-Jean-Baptiste

Tél.: 312

### Spécialiste

Bureau à Montmagny:  
le samedi  
à l'Hôpital

### Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux  
de Montréal et New-York

#### SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles  
Nez, Gorge,  
449, 3e Avenue — Québec

## Décès de M. J. Alphonse Vallée Deux réunions au...

A Montmagny, le 1er janvier 1961, à l'âge de 82 ans et 7 mois est décédé M. Alphonse Vallée, plombier, époux de Dame Angéline Marois. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses filles, Maria (Mme Oliva Frégeau) de Montmagny, Berthe (Mme Gérard Paillard) de Waterbury, Conn., et Rose-Anna de Montmagny, ses petites-filles, Doris et Louissette Frégeau, son beau-frère et sa belle-soeur, M. et Mme Edmond Marois, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Son service a eu lieu, jeudi, le 5 janvier, à 9½ hres, en l'église de St-Mathieu de Montmagny.

Portait la croix, M. Adélarde Marin, et les porteurs étaient MM. Raymond Paré, Gérard Gaudreau, Antoine Boulet et Gérard Gagné. La levée du corps a été faite par M. le Chanoine J. Brochu. Le service a été chanté par M. le Chanoine Léon Bélanger assisté des abbés S. Lord et Champagne comme diacre et sous-diacre.

(Suite de la page 5)

avec possession immédiate et à charge de taxes et imposition foncière pouvant l'affecter à l'avenir. Le maire a été autorisé à signer les actes nécessaires.

#### MOTION DE FELICITATION

Le conseil a appris avec joie et fierté l'élection de Son Hon. le Maire M. Louis O. Roy, à la présidence de l'Union des Muni-

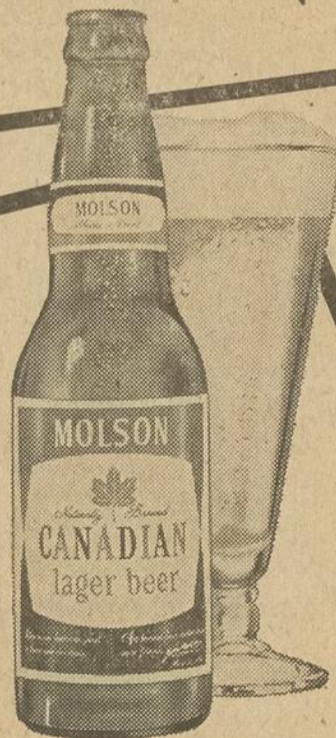
cipalités de la Province de Québec, lors de la dernière réunion de cet organisme tenue à Montréal le 7 janvier 1961.

Cet honneur qui échoit à notre premier magistrat rejailait en même temps sur notre population qui, depuis la fondation de cet organisme, voit pour la première fois son maire accéder à ce poste important.

Le Conseil désire présenter à M. Louis O. Roy ses plus sincères félicitations et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions et que copie de la présente lui soit adressée.

La direction des funérailles a été confié à la Maison Marcel Ruelland, 32, rue de la Fabrique, Montmagny.

UNE BIÈRE *"Plus Vive!"* FAITE POUR LA VIE QUE VOUS AIMEZ VIVRE



## LA BIÈRE MOLSON CANADIAN

Le ski exige de la *vivacité*, c'est pourquoi il répond au goût des gens *actifs* du Québec d'aujourd'hui. De même, ceux-ci préfèrent la saveur *plus vive* de la Molson "Canadian"! Goûtez-la! *Maintenant en bouteilles brunes qui la protègent contre la lumière.*





# LE PEUPLE



Vendredis les 6 et 13 janvier 1961

LE PEUPLE

9

## Population de 11,137 personnes à Montmagny

### Nous avons entendu dire

• Qu'après les contes de Noël, c'était maintenant les comptes de Noël.

• Que la meilleure blague de la semaine était celle qu'à faite un de nos concitoyens qui a offert aux organisateurs du Carnaval de leur vendre de la neige pour monter le fort de glace.

• Qu'à la dernière réunion du comité du Carnaval on avait entendu de bien bonnes: une des chatelaines, considérant que l'on devrait accorder plus d'importance à ses compagnes qu'au chateau de glace, a déclaré: "Les châteaines sont aussi drôles que le chateau de glace..... et puis c'est moins froid".

• Que, regrettant l'absence de deux dames du comité du Carnaval parties à Ottawa au début de la semaine, un des organisateurs de déclarer: "Elles sont parties libéralement, à leur retour, on essaiera de les conserver".

• Que la lutte électorale commençait à se préciser autour de l'hotel de Ville. Voici ce que rapporte la rumeur: à la mairie, le maire sortant de charge, M. Louis O. Roy aurait pour adversaire M. Hervé Vézina; dans le quartier sud la lutte se fera entre M. Patrice Corriveau et M. Raymond Paré; dans le quartier centre, on parle de Me Jules Blanchet contre M. Robert Morin et de M. Jean-Baptiste Painchaud contre M. Léo Laberge; dans l'ouest, contre les échelons sortants, on mentionne les candidatures de MM. Jean-Paul Léveillé, Omer Fournier, Roméo Couillard.

• Que les travaux de construction d'un nouvel édifice commercial, en face du bureau de poste, commencent prochainement.

• Qu'il y avait eu un sérieux accrochage entre les grévistes de Collin Lumber, appuyés par des syndicalistes de Montmagny et un groupe d'employés qui essayaient de franchir les lignes de piquetages, vendredi dernier. Il fut même question d'appeler la police provinciale, mais tout est rentré dans l'ordre.

• Que le bal militaire qui se tiendra le 4 février serait un événement social de premier ordre.

• Que le club Richelieu préparait lui aussi une manifestation sociale qui serait une surprise.

### Candidat à l'échevinage



M. Raymond Paré, courtier en assurances, nous a informé, cette semaine, qu'il avait accepté de poser sa candidature à l'échevinage dans le quartier-Sud aux prochaines élections municipales qui auront lieu au début de février. Il fera la lutte à l'échevinage actuel M. Patrice Corriveau qui sera de nouveau sur les rangs.

### Candidat à la mairie



Hervé Vézina, qui a déjà été échevin du Quartier Centre, nous informe qu'il sera candidat à la mairie aux prochaines élections municipales à Montmagny.

Les deux paroisses de Montmagny, soit St-Thomas et St-Mathieu, comptaient lors du dernier recensement effectué par les deux pasteurs, une population de 11,137 personnes.

Ce chiffre ressort de l'addition des populations des deux paroisses soit 6,902 pour St-Thomas et 4,235 pour St-Mathieu.

Dans la première, Mgr Painchaud, P.D., rapporte en outre qu'il y a eu en 1960, 290 baptêmes, dont 146 filles et 144 garçons, 57 mariages, 77 décès dont 50 adultes et 27 enfants.

La fréquentation scolaire dans els établissements de St-Thomas donne une population étudiante de 2,076 enfants.

St-Mathieu, le chanoine Joseph Brochu compte 880 familles et 3,440 communiants et 795 non-communiants. En 1960, la paroisse a enregistré 113 baptêmes, dont 66 garçons et 47 filles, 33 mariages et 25 décès dont 18 adultes.

A St-Thomas, la semaine prochaine, Mgr Albert Painchaud donnera le bilan financier de la Fabrique et nous publierons en même temps d'autres détails sur les statistiques démographiques.

### Nouveau comptable agréé



Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Fernand Breton, B.S.C., L.S.C., fils de M. et Mme Emile Bretonde Montmagny vient de réussir l'examen final de l'Institut des Comptables Agréés du Canada. M. Breton avait terminé son cours au mois de mai à la Faculté de Commerce de l'Université Laval. Toutes nos félicitations.

### Le Carnaval s'installe à Montmagny

Le bonhomme Vole au Vent qui deviendra bientôt un personnage légendaire à Montmagny et son escorte de jolies filles devenues chateaines et dames de compagnie, de seigneurs et accompagné d'un Monsieur de Montmagny caracolant sur son cheval a fait son entrée, hier soir, dans la ville et dans l'histoire locale.

Une foule enthousiaste a applaudi au passage du cortège que précédait l'excellent corps de Clairons du club "Le Bûcheron" et formé d'une longue file d'automobiles décapotables dans lesquelles avaient pris place les chateaines, leurs demoiselles de compagnie, les seigneurs et les officiels. M. Marquis, président du comité, incarnait le deuxième gouverneur de la Nouvelle-France.

Le défilé carnavalesque a été accueilli triomphalement à l'Hotel de Ville où Son Honneur le Maire, M. Louis O. Roy a re-

mis à M. de Montmagny les clés de la ville. Un bal populaire, en plein air, en dépit d'une température légèrement inférieure à zéro, a fait danser des centaines de jeunes gens dans la rue St-Jean-Baptiste. La musique était fournie par le poste CKBM et M. Miville DesChêne était l'animateur des festivités.

Après le bal, le public a pris part aux réjouissances organisées dans les diverses seigneureries et ce n'est que fort tard que les groupes se sont dispersés.

On nous apprend qu'un chateau de glace est en construction au croisement de la route Trans-Canada et de la rue du Manoir. De nombreuses activités s'y dérouleront au cours des prochains jours. Le carnaval s'est installé à Montmagny et il promet d'être une réussite complète.

### Bal militaire le samedi 4 février

La Compagnie B. des Fusillers St. Laurent donnera, le samedi le 4 février, en marge du Carnaval d'Hiver de Montmagny, à la salle Taché, dans la Seigneurie de Lanaudière, un grand bal militaire. On nous prie d'aviser toutes les personnes qui désirent y assister de donner leur réponse le plus vite possible car le nombre des admissions est limité. Le prix d'entrée à ce bal est de

\$10.00 le couple. Les organisateurs nous ont informé que ce sera-là l'un des événements sociaux les plus distingués et les plus luxueux du Carnaval de Montmagny. L'orchestre du Royal 22e Régiment fera les frais de la musique. Pour cette soirée, le port de la cravate blanche est obligatoire, c'est à dire l'habit de soirée et robe de bal.

### Activités de la Chambre de Commerce

#### Cours de préparation au mariage

Des cours de préparation au mariage seront donnés à Montmagny à partir du mardi 24 février. L'inscription se fera à 8h. p.m. au soubassement de l'église St-Thomas. Pour plus de renseignements, téléphoner au No. 1138.

Poursuivant le travail déjà engagé, les deux comités conjoints se proposent d'étudier, dans un avenir prochain, la formation d'un Conseil Economique pour promouvoir le développement de la région Bellechasse, Montmagny et l'Islet.

Déjà des démarches ont été entreprises en ce sens pour rencontrer des représentants des comités avoisinants ainsi que des experts en la matière.

Lors de leurs dernières réunions, les comités conjoints de la Chambre de Commerce et de la Société St-Jean-Baptiste ont procédé à la formation de deux commissions pour développer l'étude de deux idées émises au cours des rencontres conjointes, à savoir, premièrement, la formation d'une Commission d'Urbanisme composée de contribuables bénévoles, et deuxièmement, une autre commission ayant pour objet la répartition sur une longue échance du financement des travaux publics.

### Remise des prix et trophées du concours de Chasse et Pêche le 26

Sous les auspices du club de Chasse et Pêche de Montmagny l'Islet se tiendra, à l'école Beau-bien, le 26 janvier, à 8.00, une soirée de la faune. Tous les

sportifs de Montmagny y sont cordialement invités. A cette occasion sera faite la distribution des prix aux gagnants des concours du club.



## AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Par le Dr Adrien Plouffe

## Vous avez survécu aux échecs des fêtes reposez-vous maintenant

Enfin! les Fêtes sont du passé... jusqu'à la fin de l'année! En avons-nous englouti des tourtières grasses, des rôtis de porc, des dinde dodues et dorées à souhait, des ragouts de pattes, des ragouts de boulettes! En avons-nous engouffré des gâteaux aux fruits, des tartes aux pommes, tartes au sucre, des desserts à la crème, des beignes et compagnie!

Oui, nous avons eu de la joie à nous attarder autour des tables bien garnies. Nous avons festoyé à nous en sentir lourds, à nous en rendre malades. L'oncle Baptistin a failli crever! Excusez l'expression vulgaire, mais c'est la seule qui convienne à ce bonhomme qui après avoir mangé une demi-tourtière, deux assiettes de ragoût et trois fois de la dinde, s'est payé le luxe d'avaler neuf desserts! Quelle alerte ensuite. Il a frôlé la mort de près! Et la tante Séraphine qui après avoir pris trois repas en

un seul a mangé toute une tarte à la farlouche! Elle en était si friande! Mais, tout le monde la pensait morte. Heureusement le médecin est arrivé à temps pour la sortir de son inconscience. Et le cousin Herménégilde qui, après un diner de glouton et une indigestion carabinée, a rendu tout son repas. Et le comble, c'est qu'après cette attaque de gastrite aigue, il s'est remis à table et a mangé toute une énorme cuisse de la seconde dinde de vingt livres! Et des desserts bien entendu!

Voilà des gens qui ont survécu à leurs excès. Ne pensons pas aux malheureux qui ont succombé après leurs prouesses à table.

Mais ce qui précède ne devrait-il pas mettre la puce à l'oreille aux survivants. Oui, ceux qui ont survécu aux abus, aux réjouissances, soi-disant gastronomiques des Fêtes, ne doivent-ils pas avoir le bon esprit de se reposer un peu

après tous leurs excès de la Noël, du Jour de l'An et des Rois!

Cela les regarde évidemment. Ils peuvent continuer, si ça leur chante, de se gaver tout le long de l'année, mais le simple et élémentaire gros bon sens devrait les inciter à manger maintenant selon les règles d'une sobriété de bon aloi.

Quand on est fatigué on se repose. Cela s'impose. Eh bien, quand on a abusé des délices de la table pendant une quinzaine de jours, il serait peut-être bon de se mettre un tartinet au régime des repas raisonnables et moins riches!

Le grand malheur, c'est qu'un bon nombre de Canadiens continuent de manger trop, beaucoup trop, infiniment trop après les Fêtes. Ils devraient pourtant savoir que l'homme ne peut manger indéfiniment comme l'animal aux larges oreilles, sans avoir à payer un jour tous ses abus! Napoléon Ier a dit, à Sainte-Hélène: "Tout se paye!" C'est une des paroles les plus sages qui aient été prononcées par un homme d'expérience.

Allons, un geste de sens commun et ayons assez d'esprit pour nous reposer un peu après les Fêtes.

Au cours de ces journées consacrées à la goinfrerie chaque année, des centaines de Canadiens quittent le pays pour un monde meilleur où l'on ne mange plus!

Eh bien, si vous avez eu la chance de résister à tous les abus des Fêtes, de grâce, accor-

## Voeux de la Société Nationale Samuel de Champlain

Au début de la nouvelle année, il est réconfortant de rappeler que 1961 marque le 353<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Canada, par Samuel de Champlain, ainsi que de l'entrée de notre pays dans la civilisation et le christianisme.

A l'instar de l'auguste personnalité dont elle porte le nom, notre société nationale a l'avantage d'adresser à nos membres, à ses amis, à tous les camplanophiles et à la population, ses meilleurs voeux de bonheur et de prospérité, en rappelant le glorieux souvenir du Héros National des Canadiens et du patron patriotique de la jeunesse canadienne.

Depuis 353 ans, la Providence n'a cessé de prodiguer sa protection et ses bénédictions en faveur du territoire et du pouvoir politique, tel que délimité et établi par Samuel de Champlain, d'un océan à l'autre, sur seize cents lieues de longueur par 500 lieues de largeur, formant une nouvelle patrie sur la terre et créant, parmi les nations du monde, la nouvelle origine ethnique

de un peu de répit à votre estomac, traitez-le comme un frère. C'est la grâce que je vous souhaite, ainsi-soit-il.

Adrien PLOUFFE.

canadienne, par le fait de la naissance humaine dans un pays dûment constitué.

Samuel de Champlain s'identifie avec l'existence même du Canada, dont il a posé, en 1608, les fondements de la géographie, de l'idéologie et de l'économie.

Malgré les hauts et les bas, et diverses vicissitudes, les événements historiques de caractère militaire, politique, économique, sociaux, culturels et religieux, n'ont pas affecté la structure du Canada et ne l'ont pas mis en danger de disparaître comme entité nationale. La conservation du Canada, tel qu'établi, il y a 353 ans, est une action de la Providence pour laquelle il convient de la remercier et de lui rendre grâce.

Devant ce fait, notre patriotisme trouve, chaque année, une nouvelle vigueur et de nouvelles raisons d'aimer notre pays en lui vouant une entière fidélité, comme l'a fait Samuel de Champlain, qui le considérait comme "beau en toute perfection" et digne de la plus sincère loyauté.

C'est dans l'amour du Canada que nous puissions le courage nécessaire pour continuer à accomplir notre devoir quotidien et notre détermination de contribuer de toutes nos forces et de toute notre âme à l'amélioration de

(suite à la page 6)

Avez-vous une question à poser concernant

## L'assurance-chômage ou le placement

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage, à Montmagny. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser:—

Q.— J'ai des timbres d'assurance-chômage pour la période du 16 août au 19 décembre 1959. J'ai épuisé toutes mes prestations régulières et saisonnières en 1959. En 1960, j'avais des timbres pour la période du 22 juin au 23 septembre. Aurai-je droit aux prestations régulières? Les timbres de l'an dernier compteront-ils?

R.— Si vous formulez maintenant une demande de prestations, les contributions que vous avez versées en 1959 et en 1960 seront prises en ligne de compte, cependant vous ne pourriez établir votre admissibilité aux prestations régulières étant donné que, en plus des autres conditions à remplir, vous n'auriez pas 24 contributions hebdomadaires depuis la date du début de votre dernière réclamation ou au cours des 52 dernières semaines, en prenant celle des deux périodes qui est la plus longue.

Q.— Je me suis fait construire une maison pour moi-même et j'y ai employé quatre hommes. Ces travailleurs me demandent maintenant leurs timbres d'assurance-chômage. J'ai travaillé à titre de chauffeur de camion et j'ai touché des prestations au printemps. J'aimerais savoir si je puis obtenir un permis d'achat de timbres. Dans la négative, est-ce que ma femme serait capable d'en obtenir un en son nom?

R.— Un emploi de ce genre ne serait assurable que si le rapport entre le propriétaire de la maison et le travailleur était celui de maître à serviteur. Dans les circonstances mentionnées ici, il ne semble pas qu'il y ait un tel rapport. Les quatre travailleurs semblent avoir travaillé en qualité d'entrepreneurs indépendants. Cependant, si vous voulez obtenir une décision finale à ce sujet il faut présenter le cas avec toutes ses particularités au bureau local.

## La meilleure recette de TARTE AUX POMMES

### CONCOURS

organisé par

## LE SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE ET LES MEUNIERES DE LA FARINE

"PRÉ-TAMISÉE" **Robin Hood**



### TENTEZ VOTRE CHANCE!

La tarte aux pommes est depuis toujours un dessert fort populaire au Québec. Envoyez-nous votre recette: elle peut vous valoir l'un ou l'autre de ces superbes prix.

### 1er GRAND PRIX

Un ensemble d'appareils électriques signés General Electric d'une valeur de \$1500.00, comprenant un réfrigérateur de 13 pi. cu.; un poêle de 30 po.; une sécheuse; un malaxeur; une bouilloire; un grille-pain; un ouvre-boîtes; un perceuse; une râpeuse; un séchoir à cheveux; un fer à vapeur, une polisseuse; un aspirateur; un ventilateur.

### PRIX AUX CINQ AUTRES FINALISTES

Un poêle General Electric de 30 po. de \$300.00

### BONI DE \$100.00

Au cercle ou à l'association dont font partie les gagnantes, s'il y a lieu.

Les six finalistes seront invitées, toutes dépenses payées, au Salon National de l'Agriculture tenu à Montréal, au Palais du Commerce le mardi 21 février 1961.

### FORMULE DE PARTICIPATION

Concours: "Qui a la meilleure recette de tarte aux pommes"

Case postale 247, Succursale Youville

Montréal 11 (Qué.)

Vous trouverez ci-inclus une recette de tarte aux pommes; de même qu'un certificat de garantie de la Farine Robin Hood.

Nom.....

Adresse.....

Cercle ou Association.....

s'il y a lieu

Ville ou village.....

Prov.....

## 'Il faut stimuler davantage les auteurs, les compositeurs et les créateurs de toutes sortes' (Mgr Félix-A. Savard)

La situation des auteurs est en général fort critique. Il n'en est guère qui puissent vraiment vivre de leur travail. Nombreux sont ceux qui déplorent cet état de choses et en redoutent les conséquences sur le développement de notre littérature et de notre théâtre. Les pouvoirs publics seraient les seuls à pouvoir intervenir efficacement dans ce domaine. Mais jusqu'à ce jour, même si le problème semble avoir retenu leur attention, ils n'ont guère pris de mesures concrètes pour y remédier.

Cette carence, des écrivains à la réputation aussi établie que Mgr Savard s'en alarment. On pourra en juger à la lecture des lignes ci-dessous, extraites de l'allocution prononcée par Mgr Savard au lancement de "La Folle", un drame lyrique traité à la manière des Classiques grecs, qui vient de paraître aux Editions Fides.

"Le théâtre est en progrès dans mon pays. Le théâtre joué, surtout. Nous avons des compagnies de plus en plus nombreuses, et des artistes qui font une excellente besogne. De puissantes institutions, comme le Conseil des Arts du Ca-

nada, les encouragent. A la bonne heure! Mais dans l'entracte, j'ose une petite suggestion. Il faudrait aussi, je pense, stimuler davantage les auteurs, les compositeurs, les créateurs de toutes formes.

Ils sont à la pitié, c'est-à-dire en pitié, les pauvres! Il n'est pas question de les gaver, ce qui leur serait fatal. Mais les libérer un peu de ce que Horace appelle la *res augusta domi* ou de la préoccupation du pain quotidien, serait une bien bonne chose, et commencer, je crois, par le commencement.

"Je souhaite qu'avant sa pension de vieillesse, un auteur affamé - et il n'en manque pas - compose bientôt, avec humour, une sorte d'épigramme *Pater noster* à l'adresse des pouvoirs publics. J'imagine un mécénat qui, loin de toute coterie, et même de tout éditeur, à égale distance de tout préjugé, de tout cléricisme tout autant que de tout laïcisme, stimulerait les créateurs à créer. C'est une sorte de rêve angélique que je fais là. Mais il n'est pas, pour le moment du moins, interdit de penser aux anges je veux dire aux anges blancs, dans un pays comme le nôtre ou une large part du climat demeure heureusement encore saine et religieuse.

"Plus je vieillis et mieux je vois la pressante nécessité d'un grand théâtre chez nous. Il provoquerait cette bienfaisante catharsis dont nous aurions tant besoin, avant de tomber à coups de bâtons les uns sur les autres, dans une sorte d'échauffourée intellectuelle dont il faudrait bien réparer les dégâts ensuite.

"Et les sources où ce grand théâtre à venir pourrait puiser ne manquent pas. Elles sont même abondantes. Nous devrions nous appliquer tous à les connaître. On diminuerait aussi les importations de bobos et de remèdes; on surveillerait le dumping littéraire. Et puis-je je suis en veine de conditionnels, allons-y! Il nous faudrait, dis-je, un grand théâtre, mais autochtone, i.e. sorti du sol, un théâtre de vérité, de grandeur et de vraie poésie. Il nous faudrait un théâtre religieux, eh! oui, bien sûr, pour remettre sous les yeux des fidèles



M. l'abbé Jean-Marie Levasseur, professeur de Théologie dogmatique au Grand Séminaire de Trois-Rivières, vient de publier aux Editions du Bien Public un livre intitulé *Le lieu théologique "histoire"*. Sur cette photo, prise lors du lancement, nus remarquons, de gauche à droite: l'auteur, puis son éditeur, M. Clément Marchand, et le supérieur du Séminaire St-Joseph, M. le Chanoine Albani Mélançon.

les grandes images de la Foi, les merveilles et même les monstres qu'on rencontre dans la vie des saints. Ce théâtre restaurerait le sens du sacré que nous sommes en train de perdre, sens de qui relève non seulement la religion, mais la poésie, mais le social, mais l'économique, mais la linguistique même, grâce à cette relation profonde, quasi religieuse, qui existe entre le verbe humain et toutes les réalités de la création.

"Il nous faudrait un théâtre pour enfants, un joyeux théâtre de soleil, jeunes, vigoureux... On pourrait, je crois, le tirer, en bonne partie du moins de nos traditions, de nos contes, de nos légendes. On pourrait le tirer aussi, et pourquoi pas? de notre histoire. Les poètes, que je sache, ne sont pas les seuls à pratiquer l'art des mythes. Il arrive à nos plus soucieux penseurs, à nos sociologues et même à quelques-uns de nos historiens, d'avoir des aventures de ce côté-là. Et je ne le leur reproche point. Le droit d'agrandir un peu une belle tête historique est, pour le moins, tout aussi respectable que le procédé de la réduire à la manière des Indiens Jivaro de l'Amazonie.

"Il nous faudrait des comédies. Nous avons encore assez bon foie, je pense; mais la rate un peu chargée opilée; ce qui pourrait tôt ou tard causer "déprava-tion aux fonctions de la faculté princesse", comme me disait le premier médecin de

## CONFIDENCES

par Jean-Charles Magnan

Il n'est guère de personnalités aussi marquantes, dans les milieux agricoles, que M. Jean-Charles Magnan. Directeur, depuis 1937, du Service de l'Enseignement agricole au Ministère de la Province, il est en outre un des doyens des agronomes canadiens-français. C'est dire que sa carrière est intimement liée à l'histoire agricole de la Province de Québec.

A ce titre, ses "Confidences" présentent déjà un intérêt certain. L'auteur évoque en effet tout un passé, avec les combats menés pour faire triompher ses idées. Mais il est un autre facteur qui ajoute encore à l'intérêt de cet ouvrage — ses souvenirs. Monsieur Magnan nous les présente dans son style, à sa manière à lui. Il ne craint pas à l'occasion, de décocher quelques flèches à ses adversaires ou à ceux qu'il a trouvés en travers de son chemin, pas plus qu'il ne s'épargne lui-même. Il le fait toujours avec

Monsieur de Pourceaugnac.

"En tout cas, Dieu sauve la rate! C'est de temps en temps, un bon franc, un large éclat de rire collectif, désopilatif, dépuratif, cholagogue et mélanogogue qui soulagerait notre rate nationale.

"Dans tout ce théâtre que j'entrevois et que j'espère, il y aurait des ombres, parce que les ombres sont indispensables à la lumière. Mais il n'y aurait pas des ombres noires.

le sourire, un sourire amusé, et avec beaucoup d'humour. Le récit est émaillé d'anecdotes savoureuses, de saillies inattendues qui donnent au lecteur l'impression de se trouver face au conteur de talent qu'est Monsieur Magnan.

L'auteur, s'il nous parle de sa carrière, n'en oublie pas pour autant son enfance et son adolescence, et les pages qu'il y consacre sont souvent fort émouvantes.

Ces Confidences constituent un hymne à la vie champêtre empreint à la fois d'idéal et de réalisme, dualité qui tient à la formation de l'auteur et à sa longue expérience de la vie agricole. La sincérité et l'originalité de son témoignage intéresseront toutes les catégories de lecteurs, ceux qui veulent se documenter et ceux qui désirent avant tout se distraire.

CONFIDENCES, par Jn.-Charles Magnan, 204p. 22 cm. 12 photos hors texte. \$2.50, par la poste \$2.60. En vente partout et à la LIBRAIRIE FIDES, 456, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, P.Q. LIBRAIRIE FIDES, Boulevard St-Benoît, Amqui, P.Q. LIBRAIRIE FIDES, 62, rue de l'Évêché, Hérouville, P.Q. LIBRAIRIE FIDES, 21 est, rue St-Joseph, Thetford, P.Q. LIBRAIRIE FIDES, 135, ave Provencher, St-Boniface, MAN. LIBRAIRIE FIDES, 11540, ave Jasper, Edmonton, ALTA., et aux Editions FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal 1, P.Q.

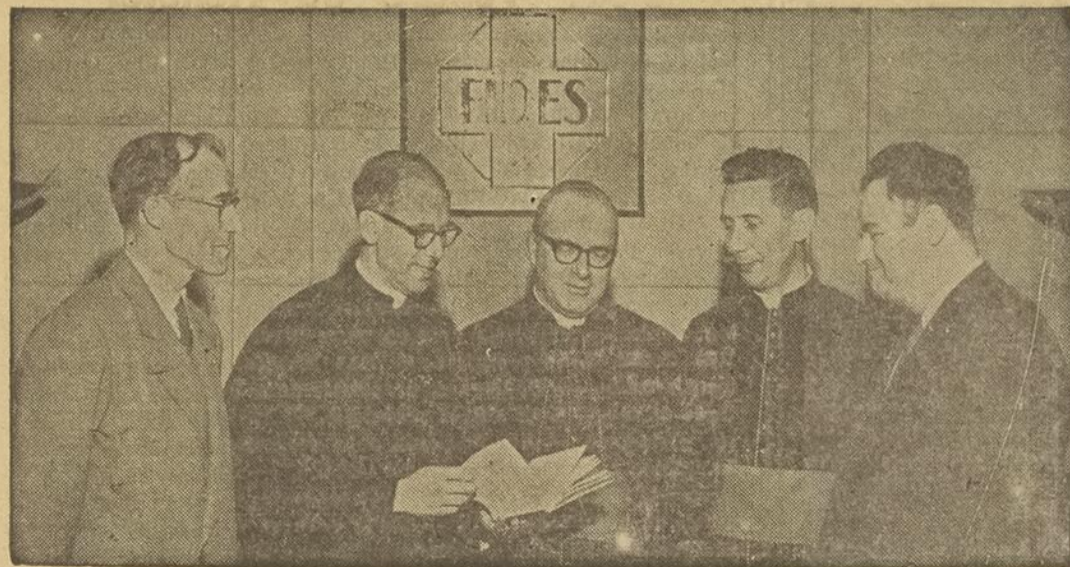
### EDITIONS FIDES



M. Jean-Charles Magnan qui vient de publier aux Editions Fides, ses "Confidences" émaillées d'anecdotes savoureuses et de saillies inattendues.

La sincérité et l'originalité de ce témoignage intéresseront toutes les catégories de lecteurs.

### AUX EDITIONS FIDES



Mardi soir avait lieu, dans les salons de l'immeuble Fides, le lancement d'un ouvrage intitulé: *La Mission du Diocèse de St-Jérôme* par Mgr Paul-Emile Charbonneau et M. le chanoine Maurice Matte.

Sur la photo prise à cette occasion, on reconnaît, dans l'ordre habituel: M. Clément Saint-Germain, gérant du Département de l'édition, le R. P. Paul-A. Martin, c.s.c., directeur général des Editions Fides, Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque auxiliaire élu d'Ottawa, M. le chanoine Maurice Matte, directeur de l'Action catholique du diocèse de Saint-Jérôme et M. Victor Martin, directeur des librairies de Fides.

## Les causeries de la semaine a RADIO-SACRE-COEUR

### LUNDI:

Jean Deléplère, s.j. Interview sur les émissions religieuses  
Chant par les élèves du Collège Ste-Anne de la Pocatière.

### MARDI:

E. Muller, s.j. Cierge ou chandelle  
Chant par M. J.-Yves Desrosiers, Matane.

### MERCREDI:

S. Em. Cardinal A. Béa. Vers l'unité de l'Eglise.  
Chant par les élèves du Séminaire de Gaspé.

### JEUDI:

S. Em. Cardinal A. Béa. *Obstacle à l'union avec les orthodoxes.*  
Chant par les Pères Jésuites de St Jérôme.

### VENDREDI:

S. Em. Cardinal A. Béa. *Obstacles à l'unité du côté protestant.*  
Chant par la Manécanterie de Valleyfield.

### SAMEDI:

Ernest Gagnon, s.j. *Jésus et le Centurion romain.*  
Chant par les Petits Chantres de Provence.

## CARNAVAL DE MONTMAGNY : SEIGNEURIE LEMOYNE



Dame de compagnie:  
Mlle Nicole Dufour.



Seigneur:  
M. Jules Blanchet.

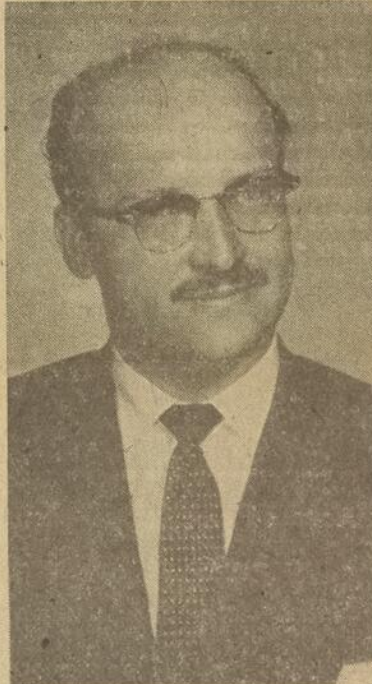


Châtelaine:  
Mlle Suzanne Normand.

## CARNAVAL DE MONTMAGNY : SEIGNEURIE DUPUIS



Dame de compagnie:  
Mlle Nicole Fournier.



Seigneur:  
Dr Antoine Fiset.



Châtelaine:  
Mlle Margot Fortier.

## CARNAVAL DE MONTMAGNY : SEIGNEURIE DE LANAUDIÈRE



Dame de compagnie:  
Mlle Denise Caron.



Seigneur:  
M. Réal Montminy.



Châtelaine:  
Mlle Louise Casault.

Mlle H. Tremblay est décédée  
à Montréal

Nous apprenons avec regret la mort soudaine de Mlle Henriette Tremblay, originaire de Montmagny, fille du Dr G.-N. Tremblay, domiciliée à Montréal et attachée à l'émission "Le Réveil Rural" de Radio-Canada.

Elle laisse dans le deuil, ses frères, Maurice, conseiller, financier, Denis, agent de collection, et le brigadier Pierre, m.-d., de Montréal; ses soeurs Gabrielle et Irma, de Montréal, Germaine, Mme Alexandre Chouinard, de Montmagny, Imelda, Mme A. Chevallier, Marie-Paule, Mme Jean Mongenais; Berthe, Mme Guy Blouin; et Marie Mme Paul Dutil, de Montréal.

Le service a eu lieu, mardi, le 10 janvier, en l'église de St-Léon de Westmount, et l'inhumation à Montmagny.

Nos plus sincères condoléances à M. et Mme Alexandre Chouinard et à leur famille.

## Dr E. Gobeil, O.D.

optométriste

## EXAMEN DE LA VUE

Lun., Mar., Mer., Jeu., Vendr.  
9 A.M. à 12 A.M.  
1.30 P.M. à 5 P.M.

Vendredi soir de 7h. à 9h. P.M.

Samedi:

9h. à 12 A.M. ET 2h. à 4 P.M.

EDIFICE ALLARD

63, rue St-Jean-Baptiste  
Montmagny

Tél: 43

## AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571 (d) du code civil qu'une cession et un transfert de toutes les créances et comptes de livres actuels et futurs marchandises vendues et livrées ou services rendus dans le cours ordinaire des affaires de GUY BELANGER, dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans St-Jean Port Joli, à Impérial Oil Limited, fait le 14e jour de décembre 1960, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de L'Islet, le vingt-huitième jour de décembre 1960, sous le numéro 80738. Daté le 4e jour de janvier 1961.

Impérial Oil Limited,  
2000 Sherbrooke Ouest,  
Montréal, Qué.

LE CHEF DE  
FAMILLE

est conscient de ses responsabilités envers sa famille. Il détient donc un programme d'assurance-vie Sun Life spécifiquement conçu pour prendre soin de son épouse et de ses enfants.

René  
Adam

Tél.: 29-s-3

L'Islet

P.Q.

Je représente la Compagnie d'assurance-vie Sun Life du Canada. Nos plans modernes peuvent être adaptés à vos propres besoins. Puis-je avoir l'occasion de vous exposer quelques-uns de ces plans? Sans obligation, évidemment.

SUN LIFE ASSURANCE  
COMPANY OF CANADA

## Pour Vendre ou Acheter

Hôtel à Montmagny avec Motels situés sur la route Nationale. — Hôtel à St-Fabien bas prix. — Hôtel à St-Jean-Port-Joli Station. Motel avec cabines à St-Germain, Kam. — Motel avec cabines et restaurant à l'Islet. — Magasin général à Ladurantaye. — Epicerie boucherie à Loretteville. — Deux épiceries licenciées à Montmagny. — Magasin de sport, Restaurant, etc. etc. — Petite ferme avec terre à bois située au Rocher Noir et rang Canelle. — Hôtel à Montmagny bas prix. — Magasin de fer, avec restaurant et vente d'accessoires d'auto à St-Pacôme. — Anse à Gilles: Poste de commerce, propriété avec grand terrain, petite ferme. Belle propriété Avenue des Erables système eau chaude, deux logements. — Propriété près du pont Rivard, peu comptant. — Rue Collin, belle propriété. — Rue Montcalm, boutique à bois deux terrains. — Boulevard, propriétés deux logements avec boutique de forge, deux autres propriétés. — Rivière-du-Sud et Bassin, plein-pied. — Rue St-Louis, deux propriétés, bas prix. — Rue Langlois, propriété avec grand terrain. — Bas de la Paroisse, propriété à bas prix, propriété avec magasin. — 6e et 7e rue, propriétés de deux logements. — Deux garages et propriétés au Cap St-Ignace et à l'Islet. — Chalet à l'Île aux Grues, bas prix. Plusieurs autres commerces et propriétés pas annoncés

## TRANSACTIONS IMMOBILIERES ENR.

Laurent BOULET, Prop.

24, rue Ste-Marie Tél.: 1145 Montmagny

Il n'en coûte rien de nous consulter

# Le SPORT Local

avec Jean-M. CARON



Après une absence de deux semaines, je vous reviens avec les derniers résultats dans le domaine du sport local, espérant qu'après les vacances des fêtes, vous serez en pleine forme pour pratiquer vos sports favoris.

Au hockey, lundi soir, le Jules Roy triomphe du Viateur Caron par le compte de 7 à 3.

Compteurs	Assis.	temps
Y. Paquet, V.C. Leblanc		7.01
Bolduc, J.R. L. R. Gagné		12.30
P. Roy, J.R.		17.45
G. Marois, J.R. Roy Gagné		18.30
Jean, V.C. Leblanc Paquet		1.03
Lemieux, J.R. Gagné		6.30
Gagné, R. Leclerc Lacombe		9.45
Roy, J.R. Bolduc Gagné		11.45
Leclerc, J.R. Gagné-Gagné		19.57

Position des équipes et joueurs

Mont. T. Shop	8	4	3	1	9
Jules Roy	8	4	3	1	9
Viateur Caron	7	3	3	1	7
Bûcheron	7	1	3	3	5

Position des joueurs

R. Gagné, J.R.	14	26	40
Y. Paquet, V.C.	20	13	33
R. Bolduc, J.R.	11	17	28
G. Fortier, Mts.	18	8	26
P. Roy, J.R.	10	7	17
E. Leclerc, J.R.	9	6	15
G. Marois, J.R.	7	8	15
L. Bolduc, Mts.	2	11	14
G. Gaumont, Mts.	6	7	13
R. Gaumont, V.C.	4	8	12

Après le repos des fêtes, les trois ligues de tennis sur table du Centre Civique, sont remises en manchette cette semaine.

Même si la cédule des ligues était suspendue, les tables de ping pong ne sont pas restées inoccupées et plusieurs joueurs ont continué à pratiquer assiduellement.

Saviez-vous que la première ligue de tennis sur table locale a été organisée en 1957 par Raymond Rhéaume et Roger Fréchette, qui en était le président. Raymond Rhéaume avait la charge de publiciste, statisticien et secrétaire.

En 1958-59 Paul Larue présidait aux destinées du ping-pong et tous les amateurs de ce sport étaient accueillis au Centre Civique, qui devenait le centre du tennis sur table. La spacieuse salle de jeux était mise à leur disposition, ainsi on put organiser 3 ligues; masculine, masculine "B" et féminine. En 1959-60 Ben Brie était nommé président et réorganisa les mêmes ligues que l'année précédente.

Cette année c'est Raymond Côté qui a succédé à Ben Brie et dirige les trois ligues. Cependant cette année la ligue Masculine "B" a été remplacée par une nouvelle, la ligue mixte. Depuis 1958, Robert Daveluy assume la charge de vice-président. Il en est un qui ne détient aucun titre mais dont le travail et la collaboration sont très importants, même essentiels, notre ami Maurice Rousseau, qui me fournit toutes les notes nécessaires pour cette chronique. Colette Dumas est l'âme dirigeante de la ligue féminine. En plus de tenir les

statistiques des joueuses, elle règle de nombreux petits problèmes et voit à la bonne marche des équipes féminines.

### AU FOYER DES QUILLES

Clément Martin enlève le championnat à Lauréat Fournier. L'année 1961 a vu le couronnement d'un nouveau champion à l'Heure des Quilles Molson's.

En effet Clément Martin a enlevé le titre de champion détenu depuis trois semaines par Lauréat Fournier en roulant des simples de 155-160 et 175, pour un triple de 490. De son côté Lauréat Fournier qui n'affichait pas sa forme habituelle jouait des simples de 140-145 et 129 pour un triple de 414.

Le prochain adversaire de Martin, est Gilles Gaudreau qui s'est classé 16ième avec 161.6 lors du grand tournoi éliminatoire de l'automne dernier.

Georges-Henri Mercier et Jean-Paul Barde remporte les honneurs du tournoi-éclair tenu en fin de semaine au Foyer des Quilles, devant plusieurs amateurs qui assistaient à ce tournoi. Jean-Paul Barde roula des simples de 113-181-135 et Mercier 130-152-139 pour un grand total de 850.

Leurs opposants de la grande finale, Eugène Bernier roula 111-149-109 et Alcide Cloutier 157-139-153 pour ainsi accumuler 818 points. La direction du Foyer des Quilles remercie les collaborateurs de ce tournoi qui sont en l'occurrence: J.P. Barde, Alcide Cloutier, John Paquet, Gérard Langlois et Raymond Robin.

Tournoi mixte en fin de semaine au Foyer des Quilles. Vu le grand succès rempor-

té par le tournoi éclair masculin, la direction du Foyer des Quilles a décidé de faire dans le même genre un tournoi mixte. Tous ceux et celles qui veulent participer à ces rencontres n'ont qu'à donner leur nom aux personnes suivantes: J.P. Barde, John Paquet, Alcide Cloutier, Raymond Robin ou à téléphoner au No. 79w.

Le tirage des noms pour la formation des équipes se fera samedi le 14 janvier à 1 hre.

Tirage des équipes à toutes les parties, c'est à dire que le même joueur ne jouera jamais avec la même partenaire.

La direction de ce tournoi se réserve le droit de prendre les décisions qu'elle jugera nécessaire au bon fonctionnement de ce tournoi.

De très beaux prix seront remis aux deux équipes qui se rendront en finale.

Donc le rendez-vous en fin de semaine est au Foyer des Quilles.

## Résultat du concours d'étalage "Dow"

Le tirage a eu lieu mardi le 10 janvier 1961, à l'entrepot "DOW" de Lévis, en présence de MM. Bertrand Collin épicière-licenciée de Montmagny, Hervé Bouchard, Eugène Guérin, Gérard Carbonneau, Pamphile Blouin, épiciers-licenciés de Lévis, M. Jules Côté Distributeur Local "DOW". Léandre Paradis, Jean Samson. Toutes ces personnes ont contribué au tirage des heureux gagnants dont voici les noms.

1er prix: Mme Paul Fournier, Montmagny, \$75.00; 2e M. Benoît Pelletier, Lévis, \$50.00; 3e M. Roland Chabot, Lévis \$35.00; 4e M. Alphonse Labrecque, Montmagny, \$25.00; 5e Mme Horace Huot, Lauzon, \$10.00; 6e Mme A. Barbeau, Lauzon, \$10.00; 7e M. Léopold Fortin, Montmagny, \$10.00; 8e M. P.E. Argouin, Lauzon, \$10.00.

Sincères félicitations aux heureux gagnants de la part de M. Jules Côté Distributeur "DOW".

# Au Foyer des Quilles

avec Antonio CLOUSTON

## BIOGRAPHIE D'UN DE NOS QUILLEURS

Dans le but que vous connaissez maintenant, lecteurs assidus de cette chronique, le Foyer des Quilles Enrg., continue avec ardeur à découvrir nos talentueux quilleurs dans Montmagny.

Jean-Yves Messervier est le quilleur dont je vais vous parler cette semaine. Il pratique le

sport des quilles depuis 3 ans. Jean est remarqué par son style bien à lui c'est à dire qu'il a une manière d'évoluer qui lui appartient. Avec son air et son allure enjoué, il réussit toujours à garder sa bonne humeur malgré les malchances, vous l'avez remarqué comme moi j'en suis sûr.

Notre joyeux bout-en-train, nous le surnommerons ainsi alors, a réussi un simple de 246 et un triple de 568.

Jean Messervier est un quilleur qui a resté le plus longtemps à l'Heure des Quilles du Foyer, l'année dernière, cinq semaines consécutives.

Il fut champion au grand tournoi Eclair au Foyer l'an dernier. Comme nul autre il a apprécié cet honneur car il est doué d'un bel esprit sportif que nous admirons tous chez lui.

Et c'est avec ardeur qu'il a joué son tournoi en vue de l'Heure des Quilles 1961 au Foyer. C'est grâce à son beau travail qu'il s'est classé avec la belle moyenne de 166.3.

Félicitations et bonne chance à ce si persévérant quilleur qu'est Jean-Yves Messervier. Antonio CLOUSTON, gér.

monde peut y participer. Des prix seront attribués à la fin du Carnaval, à raison de \$25. au premier, \$10. au second et \$5. au troisième. Le comité espère que le nombre de ces monuments sera grand afin de témoigner de l'esprit civique et du sens artistique de nos concitoyens.

## Illuminations des rues pendant le Carnaval

Les rues de notre ville resteront illuminées pendant le Carnaval à la suite d'une entente intervenue entre le Conseil Exécutif de la Chambre de Commerce et l'Assemblée des directeurs du Carnaval.

La Chambre de Commerce est heureuse de contribuer ainsi au succès du Carnaval et invite la population à participer cordialement à toutes les activités des prochaines semaines.

## Concours de monuments de glace

Le comité du Carnaval d'hiver de Montmagny a décidé de lancer un grand concours de monuments de glace. Tout le

## Un garage incendié à St-Pamphile

L'incendie de St-Pamphile a éclaté vers 3 h. du matin, le Premier de l'An et il a rasé du même coup le garage, le magasin d'accessoires d'autos et le foyer de M. Raymond Guillemette. Le tout était abrité sous le même immeuble d'un seul étage.

Quand le feu a été aperçu, il avait déjà pris des proportions incontrôlables et rien n'a pu être sauvé. M. Guillemette et sa famille se trouvaient justement chez ses parents. Personne n'avait été laissé à la maison.

L'établissement de M. Guillemette s'élevait à environ un mille du village de St-Pamphile. Les pompiers de cette localité sont accourus, mais la construction était vouée à une destruction complète. Une souffleuse à neige a été utilisée pour protéger la maison de M. Marc Bourgault, un voisin, et empêcher ainsi l'incendie de s'y propager.

## AVIS

Nos clients sont priés de noter que nos bureaux seront fermés le samedi matin à partir du 14 janvier. Ils resteront ouverts comme d'habitude le vendredi soir de 7.30 à 9.00 p.m.

M. Fernand Langlois,  
Gérant de la  
Banque Provinciale  
du Canada.

# ARRETEZ

N'ALLEZ PAS PLUS LOIN  
- VOYEZ AVANT -

TOUTE LA MARCHANDISE REDUITE  
AU MAGASIN JEAN-PAUL BEAUMONT.

C'EST UN RABAIS COMPLET SUR TOUT LES  
VETEMENTS EN MAGASIN. C'EST FORMIDABLE

**Beaumont**  
CONFECTION POUR HOMMES  
42, rue de la Gare MONTMAGNY

## 86ème Assemblée Générale Annuelle de la Banque Canadienne Nationale

Le président, M. Ulric Roberge, fait un exposé de la situation économique

Le gérant général, M. Louis Hébert, présente un résumé des opérations de l'exercice écoulé

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, mardi 10 janvier, sa 86ème assemblée générale annuelle.

Le président de la Banque, M. Ulric Roberge, a rendu hommage à son prédécesseur, M. Charles St-Pierre, qui a pris sa retraite après avoir été attaché à cette institution pendant cinquante-huit ans. M. St-Pierre, dit M. Roberge, avait été gérant général de la Banque durant quatorze ans et il présidait depuis plus de dix ans à ses destinées. Il a été l'un des principaux artisans des remarquables progrès de la Banque Canadienne Nationale depuis un quart de siècle.

Au début de 1960, a fait remarquer M. Roberge, on entendait souvent prédire que la prospérité qui avait régné durant la décennie précédente ne ferait qu'augmenter au cours de celle qui commençait. Malheureusement, la marche des affaires l'année dernière a trompé les espoirs qu'avaient fait naître des prévisions optimistes. Toutefois, si l'on prend pour terme de comparaison, non pas l'année 1959 qui était une période de reprise, mais la moyenne des cinq dernières années, on constate qu'en 1960 l'activité s'est assez bien maintenue dans plusieurs grands secteurs de la production, notamment les mines, l'exploitation forestière et l'industrie de la construction.

Mais les plus grandes difficultés que présente la situation, a souligné M. Roberge, ne dépendent pas de circonstances fortuites. Elles tiennent à l'état de l'économie canadienne. L'évolution des quinze dernières années a provoqué un déséquilibre dont le chômage chronique, la structure du commerce extérieur et le déficit de nos comptes internationaux sont les principaux symptômes.

L'une des plus sérieuses difficultés en face desquelles nous nous trouvons résulte non seulement du chômage, au sens de cessation de travail, mais du sous-emploi, l'augmentation des effectifs ouvriers étant plus rapide que celle du nombre des emplois. Une large part des milliards investis dans notre pays depuis 1945 a été affectée à la mise en valeur des richesses naturelles et à des travaux de construction. Aussi l'industrie manufacturière, qui fournit plus de travail que tous les autres secteurs de la production réunis, ne s'est-elle pas développée au même rythme que l'ensemble de l'économie canadienne.

Le volume considérable de notre commerce extérieur, a fait observer M. Roberge, ne doit pas nous faire perdre de vue les désavantages que présente une partie de nos échanges. La proportion des objets entièrement fabriqués que comportent nos importations, le pourcentage des objets fabriqués paraît être resté à peu près, le même qu'avant la guerre. Celui des produits semi-fabriqués s'est relevé sensiblement, mais ces produits fournissent beaucoup moins de travail à la main-d'œuvre canadienne qu'à celle des pays où ils sont expédiés. Quant à la proportion des manières premières, elles est encore d'environ 25 pour cent de nos exportations totales.

Parlant du problème que pose

la balance de nos comptes internationaux, M. Roberge a souligné que l'endettement du Canada à l'étranger a doublé depuis cinq ans, triplé depuis sept et quadruplé de puis dix ans. Il est évident, a-t-il ajouté que notre pays ne pourrait tolérer beaucoup plus longtemps cette situation sans compromettre son indépendance financière et économique.

M. Roberge, faisant allusion au budget intérimaire présenté le 20 décembre à la Chambre des Communes, a fait remarquer qu'il y a là des mesures susceptibles de favoriser jusqu'à un certain point, le développement de l'industrie et l'investissement de capitaux canadiens au Canada. C'est un premier pas, a-t-il ajouté. Lorsque l'expérience aura montré ce qu'on peut attendre de ces initiatives, le gouvernement sera sans doute mieux en mesure de formuler une politique économique cohérente, qui aiguillonne l'esprit d'entreprise et encourage l'épargne individuelle et collective afin d'accélérer la formation des capitaux.

Le président a fait l'éloge du personnel de la Banque qui, par sa diligence et sa loyauté, a contribué, dans une large mesure, aux progrès réalisés au cours du der-

nier exercice.

Le gérant général, M. Louis Hébert, a présenté le rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice terminé le 30 novembre 1960.

Les profits, en augmentation de \$1,427,200 par rapport à l'année précédente, se chiffrent par \$6,919,910. Les profits nets s'établissent à \$3,069,164, à rapprocher de \$2,635,714. Ils sont l'équivalent de \$3.07 par action, en comparaison de \$3.02 l'année antérieure. Les versements aux actionnaires s'élèvent à \$1,998,192, au lieu de \$1,656,443 en 1959. Une somme de \$1,000,000 a été transportée au fonds de réserve, ce qui en porte le montant à \$33,000,000.

Les dépôts, s'étant accrus de \$30,365,511 depuis un an, se totalisent par \$727,307,564.

L'actif total, accusant une augmentation, de \$32,361,108, forme une somme record de \$775,742,523. L'actif rapidement réalisable atteint \$391,795,599 et représente 53.66 pour cent du passif envers le public, au regard de 48.51 en 1959. Les prêts courants et escomptes se chiffrent par \$346,378,817, en comparaison de \$368,240,729 le 30 novembre 1959. Les placements de la Banque, en augmentation de \$88,887,723, s'élèvent à \$266,104,733.

Les actionnaires dont les noms suivent ont été élus membres du Conseil d'administration: M. Pierre Beauchemin, M. Wilbrod Bherer, c.r., l'hon. F.-Philippe Brais, c.r., M. Maurice Chartré, c.a., M. Aristide Cousineau, M. George A. Daly, M. Roger DeSerres, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Georges T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. A.-J. Major, M. Henri Ouimet, M. J.-Alexandre Prud'homme, c.r., l'hon. Jean Raymond et M. Ulric Roberge.

## Les cours de préparation au mariage

Chaque année depuis dix ans, des milliers de jeunes gens profitent des cours de préparation au mariage par correspondance du Centre Catholique de l'Université d'Ottawa. Les nombreux témoignages de gratitude qui affluent tous les jours au bureau du S.P.M., et provenant d'anciens élèves maintenant mariés, encouragent les responsables du Cours à continuer cette oeuvre éminemment chrétienne et sociale. A notre époque matérialiste ou trop souvent l'échelle des valeurs humaines et spirituelles est renversée et piétinée, il est essentiel de mettre tout en oeuvre pour sauvegarder la famille et le mariage chrétien qui l'a fait forte et invincible à travers les siècles.

La Fête de la Sainte Famille est on ne peut mieux choisie pour rappeler aux jeunes gens et aux jeunes filles qui se destinent au mariage que c'est pour eux un devoir impérieux de se préparer convenablement à leur tâche future d'époux et d'épouse, de père et de mère. Pour ce faire, rien de plus indiqué que le Cours de préparation au mariage par correspondance tel que préconisé par le Centre Catholique de l'Université et destiné à ceux et celles qui ne peuvent profiter des cours oraux organisés dans leur paroisse.

Traduit dans 11 langues, le cours de Préparation au Mariage diffusé par le Centre Catholique de l'Université d'Ottawa n'a plus à faire ses preuves de popularité et d'efficacité puisqu'il a été adopté (et parfois adapté) dans quelque 25 pays. Ce cours de quatorze leçons, couvrant les principaux aspects du mariage, comprend une partie explicative à la portée de tous, de même qu'un questionnaire très simple corrigé par des gens responsables au bureau même du S.P.M.

Inscrivez-vous sans plus tarder au cours de préparation au mariage par correspondance. Il vous suffit de remplir le coupon ci-dessous et de le retourner à l'adresse indiquée.

Je désire m'inscrire au cours de Préparation au Mariage par correspondance,  seul(e)  avec mon ami(e) Veuillez me faire parvenir sans obligation de ma part la première leçon du cours ainsi que tous les renseignements qui s'y rapportent.

Nom: .....

Adresse: .....

LE SERVICE DE PREPARATION AU MARIAGE  
Le Centre Catholique,  
1, rue Stewart,  
Ottawa, (2e.) Ont.

# Nouvelles- ECLAIRS

### Premier bébé de 1961

Le premier enfant à naître à Montmagny en 1961 fut un garçon né à l'Hotel-Dieu St-Augustin de Montmagny à 5.00 heures, le matin du premier de l'An 1961. Le poupon qui pesait à sa naissance 8 livres et une once est le fils de M. et Mme Aimé Lapointe née Hélène Raby, de Ste-Apolline, comté de Montmagny. C'est le Dr Georges Gervais qui a assisté à l'arrivée du premier bébé de l'année à Montmagny. Nos félicitations aux heureux parents.

### Conférence sur l'Assurance-hospitalisation

Le Dr. Laurent Lizotte, député de Montmagny, sera le conférencier invité au prochain dîner-causerie du club Richelieu-Montmagny. Il traitera de l'assurance-hospitalisation. Me Jos. Marineau fera la présentation du conférencier et le Dr. Dumas le remerciera. Tous les médecins et tous ceux qui voudraient assister à cette conférence pourront le faire en s'adressant à des membres du club. Le dîner sera présidé par M. Robert Morin.

### Nouveau maire à Berthier

A Berthier-en-Bas, le maire démissionnaire a été remplacé par M. Delphis Guillemette qui a été élu par acclamation. Les conseillers sont MM. Henri Pelletier, Camille Morency, Téléphore Laverdière, Conrad Dufour, Pierre Beaulieu et Ernest Blais.

### Nomination ecclésiastique

M. l'abbé Donimique Gosselin, directeur spirituel à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière vient d'être nommé, par Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse, aumônier des Conférences Saint-Vincent de Paul; assistant-aumônier diocésain des Ligues du Sacré-Coeur et aumônier du Foyer Bonsecours, à l'Islet.

### Fête à Mme J. Quart

L'hon. Josie D. Quart, m.e.b., récemment nommée au poste de sénatrice par l'hon. John Diefenbaker, sera fêtée au Château Frontenac, à Québec, samedi le 14 janvier prochain. On s'attend à ce que près de 2,000 personnes assistent à cette réunion. L'invitation est transmise aux partisans du comté de Montmagny-l'Islet.

### Départ de M. Paul Parent

Le gérant de la succursale de Niagara Finance à Montmagny, M. Paul Parent, vient d'être transféré à Cabano. M. Parent était membre du club Rotary et directeur de la Chambre de Commerce de Montmagny. Son départ sera vivement regretté.

### Le Cercle Astronomique

Le Cercle Astronomique de Montmagny lance sa campagne annuelle de recrutement. Le prix de la carte de membre est de \$1.00 et celle de membres-bienfaiteurs est de \$2.00. Chaque membre recevra en retour de sa cotisation la carte des constellations des quatre saisons.

## Grosse industrie: Voeux... l'arbre de Noel

(suite de la page 2)

Dans son dernier numéro, la Lettre Commerciale de la Banque Canadienne de Commerce signale que les 16,400,000 arbres de Noel canadiens vendus l'an dernier représentaient, au prix du gros, une valeur de \$9,000,000. Environ les deux tiers de cette récolte furent expédiés à l'étranger, surtout aux Etats-Unis mais aussi aux Antilles et en Amérique latine. Même sous les Tropiques, on préfère un conifère du Nord comme arbre de Noel.

Le Québec et la Nouvelle-Ecosse ont récolté quatre millions d'arbres chacun, la Colombie-Britannique trois millions et l'Ontario, deux millions.

L'Ontario a obtenu pour ses arbres un bien meilleur prix que les autres provinces, soit 87¢ pièce alors que la moyenne nationale

l'humanité.

Que l'année 1961 soit, pour tous et pour chacun, une nouvelle étape dans les degrés par lesquels la nation canadienne parviendra, au cours des siècles, à atteindre le but ultime fixé par Champlain, lors de sa fondation, c'est-à-dire d'exister pour le bénéfice de la civilisation et pour la plus grande gloire de Dieu.

Georges Boulanger, président, Soc. Nat. Samuel de Champlain.

Le Québec et la Nouvelle-Ecosse ont récolté quatre millions d'arbres de Noel en Ontario se fait pour beaucoup "en plantation" spécialisée, ce qui permet d'en faire la récolte au moyen d'une technique industrielle plus poussée qu'ailleurs et d'obtenir ainsi des arbres de meilleure qualité.

# L'HEURE LITTÉRAIRE ET CULTURELLE

## AU FOYER

### Coin de repos

Les longues veillées d'hiver rassemblent autour du père et de la mère, les enfants qui ont grandi avec l'amour et le respect de la vie de famille. Une pièce aménagée et ornée par les soins ingénieux de la maîtresse de maison, dans laquelle l'amour, le dévouement, le zèle infatigable de la vraie mère se devinent, cette pièce, dis-je, offre ordinairement un accueil séduisant, un appel au repos et au délassement mérité de tous, après une journée bien remplie.

Groupés autour de la table, les jeunes enfants, mais capables de veiller un peu, se livrent chacun au passe-temps préféré: jeux de cartes, échecs dominos; les plus grands lisent quelques revues et journaux permis. Le père savoure un pipe de délicieux tabac canadien en contemplant d'un oeil jaloux, les trésors sacrés dont il est le dépositaire et le gardien parmi lesquels il trouve son bonheur. Le contentement, la joie qu'il éprouve lui fait oublier son pénible labeur en lui donnant l'espoir d'un avenir heureux pour tous.

La mère, dont la vigilance est inlassable tout comme son amour pour les siens ne peut pas toujours s'accorder des loisirs prolongés; pendant qu'elle raccommode, reprise ou tricote bas et mitaines, la jeune fille ou fillette déjà un peu musicienne égale la maisonnée par une jolie piécette ou un simple exercice, pratique de la leçon du lendemain. L'on chante en chœur quelques refrains canadiens et l'on termine la veillée par la prière en famille. (Il est même plus recommandable d'ouvrir la soirée par cette belle

et pieuse pratique de la prière en famille; l'on est plus certain de n'y pas manquer et de la bien faire.)

Quelques heures ainsi employées nous garantissent des distractions saines qui détournent les enfants des dangers du dehors. La mère, surtout, s'intéresse à tout ce qui peut favoriser la vie de l'esprit et du cœur chez les siens. La lecture, les conversations intimes, la musique, la peinture, le dessin, les écrits, constituent d'agréables et fructueux passe-temps en hiver.

Les beaux jours nous reviennent. Se peut-il qu'il y ait en été une plus charmante distraction aux travaux intérieurs, une plus belle source de jouissance pour la ménagère que d'un jardin. Dans un jardin on ne cultive pas seulement des légumes, mais aussi des plantes d'agrément. Les enfants capable d'aider doivent y être intéressés; c'est de cette manière qu'on leur inculquera des travaux de la terre. Si l'on possède un parterre, c'est une occupation encore plus attrayante que d'en soigner l'ornementation. La verdure et les fleurs sont les plus belles parures de nos dehors. Quelques ruches ajouteraient à l'agréable et à l'utile de ce parterre, dont la maisonnée bénéficierait largement. La jeune fille doit être l'aide empressée de sa mère pour ce qui regarde ces petits soins extérieurs comme elle doit s'exercer de bonne heure à la pratique de travaux du ménage; et l'on doit lui inspirer l'amour dès ses plus tendres années; lui inculquer ce principe moral. Tout travail quel qu'il soit, intellectuel ou moral, ennoblit.

## IMMORTELLE

Jésus a promis à son Eglise l'immortalité... Elle eût dû succomber... Tout ce qu'il y a dans le monde de perversité souple et variée est mis en oeuvre contre elle...

Mais qu'on la contemple à ses débuts, parcourant avec ses apôtres les voies romaines, ou conduisant ses pontifes et ses fidèles à la gloire sanglante du martyre; ou bien, au sortir des catacombes, portant jusqu'aux confins du monde la lumière de l'Evangile; ou encore, arrêtant le

torrent de la barbarie et, sur le monde en ruines, faisant fleurir cette merveille sociale que l'on n'a plus revue, où toutes les forces étaient disciplinées, toutes les puissances hiérarchisées sous la houlette du Vicaire de Dieu... et cependant toujours visible et toujours reconnaissable, l'on se rend compte qu'il y a quelque chose en elle qui la garde perpétuellement jeune, qui renouvelle ses ardeurs de combat et sa puissance de victoire qui la soutient et la multiplie, qui circule dans ses veines comme le sang qui donne la vie, et ce quelque chose d'immatériel, de supérieur et de divin, c'est la présence eucharistique de son Chef et de son Dieu.

Mgr Georges GAUTHIER

### Sagesse culinaire

L'addition de soda aux légumes qu'on fait cuire ravive la couleur de ceux-ci, mais détruit des vitamines précieuses.

Les vitamines B, C et E sont solubles dans l'eau; on ne devrait donc jamais jeter l'eau dans laquelle on a fait cuire des légumes. Si l'on fait tremper les vieilles

## Sourire et regard

Vous connaissez certainement comme moi, de ces femmes qui semblent, lorsqu'on les voit pour la première fois, fort jolies, fort jeunes, comme enveloppées d'un je ne sais quoi de charmant, de séducteur; elles réjouissent l'âme et les yeux ainsi qu'un chaud et blond rayon de soleil. Vous êtes persuadés que ce sont des merveilles, douées par la nature. Vous les revoyez une autre fois puis plus souvent, à loisir vous les détaillez, vous les examinez et vous êtes enfin surpris de constater que belles elles ne le sont point, ni brillantes, ni joyeuses, ni jeunes; traits ordinaires, chevelure ordinaire, taille sans grâce. Cependant vous, constater autour d'elles un engouement. Pourquoi?

Ce sont des femmes à charme. Examinez-les mieux encore, cherchez en elles ce qui plaît et vous découvrirez que malgré d'âge, le manque de beauté, de brillant, el-

les savent dégager une harmonie, une illusion qui les parent aux regards non habitués à elles. Elles ont une manière qui leur sied de porter la tête, de doucement fixer le regard, de nuancer la voix, de faire les gestes et surtout de sourire. Ne croyez pas que ce soit naturel, ce charme, elles l'ont étudié, maintenant elles savent si parfaitement leur rôle qu'il est devenu le naturel. Ainsi sont celles qu'on nomme les reines de beauté: les grandes vedettes de la scène, elles ont appris à plaire, à séduire, elles sont toute grâce et harmonie et leurs armes sont surtout le regard et le sourire. Apprenez à sourire et à poser votre regard, mes chères amies, demandez conseil à votre miroir, cherchez la douce attitude qui vous sied et vous fait valoir, sachez que toute femme est dans un joli geste, un clair sourire, un doux regard.

## Le Saint-Père exalte les nations chez lesquelles la morale et la justice prédominent; le Christ-Roi

Deux nègres étaient parmi les douze évêques missionnaires consacrés le 2 octobre 1939 par le pape Pie XII. C'est la première fois dans l'histoire du Vatican qu'un pontife consacre un membre de la race noire.

Les nègres sont Mgr Joseph Kiwanuka, de l'Ouganda, et Mgr Ignacius Ramaros Andratana, du Madagascar. Parmi les douze, il y a aussi un Hindou, Mgr Rocco Agniswani, de l'Inde, et un Chinois, Mgr Thomas Tien, vicaire apostolique de Yang-Kou.

Les autres nationalistes représentées sont celles de la Suisse, de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne, du Danemark, du Mexique et de l'Amérique.

Le Pape, officiant à la première cérémonie publique de son pontificat, a placé ses mains sur la tête de chaque nouvel évêque et leur toucha le front avec de l'huile. Puis il fit une homélie dans laquelle il demanda la stricte observance des dix commandements, aujourd'hui plus que jamais, vu la situation internationale particulièrement troublée.

Le Saint-Père a exalté les nations chez lesquelles la morale et la justice prédominent, où la tyrannie est inconnue.

"Heureux sont en vérité ces

Une revue actuelle

## vie et langage

La seule revue de grande diffusion consacrée aux questions de langage.

Etudiant sous une forme attrayante l'évolution de la langue littéraire comme les curiosités de la langue populaire, des patois ou des termes de métier, la naissance des locutions, l'origine des noms de lieux ou des noms de famille, les particularités des langues étrangères. La difficulté de traduction, etc., cette revue a conquis en cinq années d'existence, la fidèle audience d'un large public cultivé.

Pour recevoir "VIE et LANGAGE" chaque mois, vous n'avez qu'à adresser \$4.00 à l'agence d'abonnement PERIODICA, Inc., 5090, Papineau, Montréal-3-4. Spécimen sur réception de quinze cents en timbres.

Sous les auspices de "VIE et LANGAGE" qui est éditée par la maison Larousse, vient d'être créé L'OFFICE DU VOCABULAIRE FRANÇAIS, présidé par M. Georges Duhamel, de l'Académie Française.

## La Minute Gaie

### Au village

—Oui, monsieur le maire, si je place mon argent à la caisse d'épargne, quand est-ce que je pourrai le retirer?

Le maire d'un air capable... —Mais quand vous voudrez. Ainsi, si vous versez votre argent aujourd'hui, vous pouvez le retirer demain... en prévenant quinze jours à l'avance!

### Le Docteur et le Cordonnier

Le bonhomme, une paire de chaussure à la main les tourne les retourne, les tâte et les tend au client, un Monsieur de mine sévère qui reficelle délicatement le paquet.

—Rien à faire, docteur, dit le savetier. Ces souliers ne valent pas la peine d'être raccommodés. —Eh bien! alors, à une autre fois...

—Pardonnez, docteur, vous me devez trois francs.

—Trois francs! mais vous plaisantez.

—Nulllement. Vous m'avez bien demandé cette somme, l'autre jour pour me dire que je n'avais rien.

Etats qui appliquent les lois inspirées par la doctrine de l'Evangile et qui ne refusent pas de rendre publiquement hommage à la majesté du Christ-Roi", dit-il.

"Dans ces nations, les intérêts et les relations mutuelles des citoyens sont vraiment harmonisés conformément à une règle de morale et de justice.

Dans ces nations, la tyrannie est inconnue, le respect de l'autorité existe et l'on voit fleurir cette juste liberté qui est l'apanage de la personnalité humaine. Dans ces nations, enfin, le pouvoir encourage les grandes entreprises réalisées par la vertu et la concorde et toute bonne chose est assurée d'un développement encore plus grand."

UNE  
FIN DE SEMAINE  
de SKI au

MANOIR  
**St. Castin**  
LAC BEAUPORT P.Q.

"Une hôtellerie de  
grande classe"

**\$19.50**

Magnifique chambre avec bain, deux jours, (2 par chambre) trois repas et les remonte-pentes (T-Bar)

**SEMAINE DE SKI**  
**\$75.00**

A partir de \$75.00, magnifique chambre avec bain.  
6 nuits — 7 jours incluant remonte-pentes (T-Bar) Leçons de ski — les repas d'un chef français réputé et tous les avantages et le confort d'une hôtellerie de luxe.

Pour informations, dépliants, etc... écrivez ou téléphonez: Québec VI 9-4461

**MANOIR ST-CASTIN**  
LAC BEAUPORT, P.Q.  
70 milles de Québec

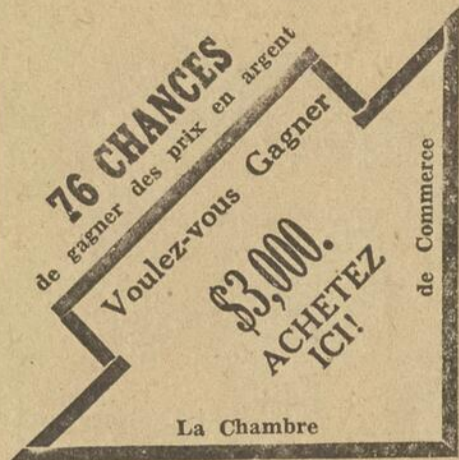
PROMPT SOULAGEMENT DES

# MUSCLES DOULOUREUX

**LINIMENT**  
"TRIOMPHE DE LA DOULEUR"  
**MINARD**

# Concours de la Chambre de Commerce de Montmagny

## Du 1er novembre au 28 février



Pour chaque dollar d'achat demandez un billet "GRATUIT" du Concours de la Chambre de Commerce

### CHAQUE SAMEDI:

- 2 prix de \$25.00
- 1 prix de \$10.00
- 1 coupon de \$10.00

### LE 28 FEVRIER:

- 1 prix de \$1,000.00
- 5 prix de \$100.00
- 6 prix de \$50.00

Les tirages ont lieu chaque samedi, à 3.30 hres p.m.

au Palais des Quilleurs, rue de la Gare

### POUR INFORMATION SUR L'ATTRIBUTION DES PRIX

REAL LABERGE  
16 rue St-Louis Tél.: 409w

Déposez les talons de vos billets, dans la boîte de la Chambre, chez votre marchand.

**GAGNANTS DE LA SEMAINE DERNIERE:**  
\$25.00 — M. Aimé Coulombe, rue Collin — D-43989 venant de Roch Fournier  
\$20.00 — Mme Lionel Blais, Ave. May, Coupon du journal doublé.  
**BILLETS NON RECLAMES:**  
**Semaine Dernière:**  
\$25.00 — E-31585 Venant de Rodolphe Gagnon  
\$10.00 — A-77468 Venant de Mme Eug. Lévesque  
**Semaines Précédentes:**  
\$10.00 — E-22319 venant de Léopold Fortin  
\$25.00 — D-14920 venant de Mme Edmond Rousseau  
\$25.00 — C-27298 venant de Duplan of Canada Ltd.  
\$10.00 — B-32856 venant de Rodolphe Gagnon

### CE COUPON PEUT GAGNER \$10.00

Doublé avec preuve d'achat

Découpez et mallez ou remettez à l'un des marchands du Concours

Nommez deux marchands

- 1 .....Votre nom .....
- 2 .....Adresse .....

### CE COUPON PEUT GAGNER \$10.00

Paul Allard 5-10-15 Inc. M. Paul Allard, prop. 15-17, rue St-Jean-Baptiste. Magasins à rayons Tél. 264	Mlle Yvonne Boulet, 58, Rue St-Ignace Tél. 153 Epicier	La semaine prochaine voir l'autre journal	M. Jean Lavallée 25, 31ème Avenue, Tél. 443 Entrepreneur-électricien	Pharmacie C.-A. Bergeron 50, St-Jean-Baptiste, Tél. 333
Andy Handy, Associé. M. Jean-Yves Lacombe prop. 162 St-Jean-Baptiste, Tél. 1039 Articles d'autos et de sport	M. Philippe Casault, 2, 4ième rue, Tél. 154 Epicier	Magasin Duplan of Canada Ltd., 4ème Avenue, Tél. 480 Tissus à la verge	M. Wilfrid Leblanc 67, ure St-Louis, Tél. 148 Métériaux de construction	Pharmacie Montmagny Enr Roger Blanchet 34, rue De le Gare, Tél. 343
Les Appareils Domestiques Enr., M. Philippe Giasson, prop. 127, St-Jean-Baptiste Tél. 141 Quincaillerie et chauffage	Chabot Auto Inc., M. Roger Chabot prop. Route Trans-Canada Tél. 612 Vente et réparations d'autos	Léopold Fortin Enr., 28, 3ième Avenue, Tél. 566 Epicier-Licencié	Lemieux et Proulx Enr. M. Léopold Lemieux, prop. 98, St-Jean-Baptiste, Tél. 340 Marchand général	M. Ernest Pouliot, 69, 6ième rue, Tél. 604w Epicier-Restaurateur
Au Bon Marché Enr., 16, rue de la Gare Tél. 35w Marchandises sèches	Champlain Oil Products Ltd. M. Michel Vézina, prop. Montmagny Station Tél. 1022 Huile à Chauffage	Mme Paul Fournier 93, rue Du Dépôt, Tél. 152 Epicier	Mme Eugène Lévesque 6, rue De la Gare, Tél. 26 Marchandises sèches	Jos. Proulx Rue du Peuple, Tél. 569w Matériaux de construction
Mme Laval Auclair 68, St-Jean-Baptiste, Tél. 20 Confection pour dames et chapeaux	M. Bertrand Collin, 22, rue St-David, Tél. 670w Epicier-Licencié	M. Roch Fournier, 9, rue St-Ignace, Tél. 328 Meubles et appareils électrique	Magasin de l'Ouvrier M. Maurice Proulx, prop. 25, rue St-Thomas, Tél. 1082 Marchand de chaussures	Mme Edmond Rousseau 7, Jacques-Cartier, Tél. 483w Lingerie pour enfants
Aux Mille Aubaines Enr., 110, St-Jean-Baptiste Tél. 251 Fleuriste et 5-10-15	M. Léon Collin, Boulevard, Tél. 600 Epicier	Mme Roch Fréchette 9 rue Ste-Marie, Tél. 101 Epicier - Licencié - Boucher	M. Aimé Mairois, garagiste 77, St-Jean-Baptiste, Tél. 118 Poste de service	Royaume de la Confiserie Mme Armand Gamache, prop. 20, rue De le Gare, Tél. 793 Confiserie
Mlle Estelle Beaudoin, 25, St-Jean-Baptiste Tél. 1196 Nouveautés pour Dames	Comptoir de Chaussures Enr., M. Réal Montminy, prop. 30, St-Jean-Baptiste Tél. 312 Marchand de Chaussures	M. Rodolphe Gagnon. 144, St-Jean-Baptiste Tél. 33 ou 591 Boucher - Epicier - Licencié	Mercerie Chez Georges M. Ls-Georges Blouin, prop. 42, St-Jean-Baptiste, Tél. 215 Confection pour hommes	Salon du Meuble de Montmagny Enr. M. Jean-Paul Léveillé, prop. 60, rue Du Dépôt, Tél. 559w
J. U. Beaumont Enr., 46, rue de la Gare Tél. 1278 Epicier-Licencié	C. A. Corriveau Enr., M. Rosaire Corriveau, prop. 32, rue St-Pierre Tél. 36 Marchand Général	M. Edgar Gaudreau, 23, rue St-Ignace, Tél. 664 Epicier et Boucher	A. & E. Michon, 14, St-Jean-Baptiste, Tél. 44 Librairie et remèdes	René Samson 200, St-Jean-Baptiste Tél. 209 Electricien et appareils électriques
M. A. Bernatchez Enr., 84, St-Jean-Baptiste Tél. 246 Tissus et Nouveautés pour Dames et Enfants	Poste d'essence Texaco Jules Corriveau, prop. Route Trans-Canada Tél. 634 Poste de Service	Poste d'essence Sonoco M. Paul Gaudreau, prop. Route Trans-Canda, Tél. 441 Poste de Service	M. Gérard Montminy 9-11, rue St-Louis, Tél. 18 Marchand de musique	Studio Pierre Michon 65, St-Jean-Baptiste, Tél. 378 Photographe
Bijouterie Raymond Enr., M. Raymond Côté, prop. 64, St-Jean-Baptiste Tél. 758	Patrice Corriveau 35, rue St-Pierre, Tél. 95 Epicier - Boucher - Licencié	M. L.-G. Genest 43, rue St-Thomas Tél. 144 Appareils électriques	Nettoyeur Montmagny Enr M. René Létourneau, prop. 7, 7ième rue, Tél. 595 Nettoyeur	M. Lionel Têtu 3, rue Du Dépôt, Tél. 357 Marchand de meubles
Henri Boucher Enr., 27, St-Jean-Baptiste Tél. 223w Marchand de chaussures	J.-B. Couillard Enr. M. Marcellin Normand, prop. 117, rue de la Gare Tél. 731 Confection pour Hommes Femmes et Enfants	M. Saluste Jacques, 114, rue Du Dépôt, Tél. 444 Boucher	M. Jules Normand 7, rue Du Dépôt, Tél. 776 Quincaillerie	M. Ubald Têtu 20, rue Du Pont, Tél. 164 Marchand général
Louis Boulanger Enr., M. Roger Boulanger prop. Boucher 80, St-Jean-Baptiste Tél. 208	Dubé & Fils Enr., 24, St-Jean-Baptiste, Tél. 74 Quincaillerie ....	M. Georges Laberge 180, St-Jean-Baptiste Tél. 303 Bijoutier	W. Paquet et Fils Enr. M. Jules Paquet 19, rue Du Dépôt Tél. 13 Boucher- Epicier	M. Lionel Blais 37, rue St-Ignace, Tél. 609 Epicier-Licencié